

Programme d'études professionnelles

5327

Décoration intérieure et présentation visuelle

Secteur
de formation

4

Arts

Québec 

Programme d'études professionnelles

5327

Décoration intérieure et présentation visuelle

Secteur
de formation

4

Arts

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Équipe de production

Coordination

Marie-Ève Gagnon

Odette Trépanier

Responsables de secteur de formation

Direction générale de la formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Alain Fournier

Enseignant

Commission scolaire des Découvreurs

Louise Blanchet

Conseillère en élaboration de programmes

Louise Blanchet enr.

Diane Mastrianni

Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la supervision de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale de la formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2010

ISBN 978-2-550- 59760-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-550- 59761-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes :

Milieu de l'éducation

Luc Ferland
Enseignant
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Marlène Fillion
Enseignante
Commission scolaire de la Jonquière

Alain Fournier
Enseignant
Commission scolaire des Découvreurs

André Fradette
Enseignant
Commission scolaire De La Jonquière

Diana Frank
Conseillère pédagogique
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Denise Gélinas
Conseillère pédagogique
Commission scolaire des Draveurs

Lyne Gervais
Coordonnatrice
Commission scolaire des Draveurs

Christiane Gingras
Enseignante
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Annie Houde
Enseignante
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Marc Labrie
Enseignant
Commission scolaire des Découvreurs

Élaine Leclerc
Enseignante
Commission scolaire des Découvreurs

Michel Legendre
Enseignant
Commission scolaire des Découvreurs

Josée Lemieux
Enseignante
Commission scolaire des Découvreurs

Marie-Josée Mancho
Enseignante
Commission scolaire Marie-Victorin

Lorna McBain
Enseignante
Commission scolaire New Frontiers

Diane Mineau
Enseignante
Commission scolaire de Laval

Danielle Plante
Enseignante
Commission scolaire des Découvreurs

Yolande Vanier
Enseignante
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Petru Voichescu
Enseignant
Commission scolaire de Laval

Milieu du travail

Solange Alain
Propriétaire
Les productions Standex
Québec

Brigitte April
Gérante
Bouclair
Québec

Sonia Gagné
Gérante en décoration, conseil et aménagement
Décoration Conseil Aménagement Itée
Montréal

Marie-Josée Langlois
Conseillère aux ventes et étalagiste
Un fauteuil pour deux
Québec

Milieu du travail (suite)

Lucie Audet

Gérante et directrice des ventes
AD+
Québec

Monique Bernier

Propriétaire
Signature Cuisine Bernier
Québec

Nancy Bernier

Responsable du rayon de la décoration
Rona l'entrepôt
Québec

Richard Bossé

Propriétaire
Par ballon
Québec

Véronique Boulé

Conseillère en décoration
Boiteau luminaire
Québec

Josée Brunelle

Étagiste
À son compte
Lévis

Sylvie Caron

Propriétaire et designer
Un fauteuil pour deux
Québec

Daniel Cayer

Étagiste en chef
Maison Corbeil
Montréal

Martin Fleury

Étagiste
La Baie
Québec

Mélanie Turbide

Cuisiniste
Rona l'entrepôt
Québec

Ghislaine Turcotte

Gérante en décoration
Centre de décoration Le Corbusier
Laval

Carmen Lapointe

Propriétaire et étagiste
Étalage André Vaillancourt
Québec

Nicole Millejours

Directrice présentation visuelle
Ailes de la Mode
Québec

Frédéric Ouellet

Chef peintre
Productions Yves Nicol
Montréal

Isabelle Picard

Propriétaire
Quattro Design
Québec

Mélanie Pilon

Responsable du rayon de la décoration
Gagnon-Frères meubles
Chicoutimi

Andrée Roberge

Propriétaire
Chant-o-fêtes
Québec

Bernard Simard

Propriétaire
Décochic 2000
Chicoutimi

Mélanie Simard

Responsable des achats
Boiteau Luminaire
Québec

René Tremblay

Directeur de la mise en marché
La Maison Simons
Québec

Suzanne Vachon

Gérante
Mobilier international
Québec

André Vaillancourt

Propriétaire et étagiste
Étalage André Vaillancourt
Québec

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Synthèse du programme d'études	5
Première partie	
Buts du programme d'études	9
Intentions éducatives	10
Énoncés des compétences du programme d'études.....	11
Matrice des compétences	11
Harmonisation	13
Deuxième partie	
Compétences du programme d'études.....	15
Métier et formation	17
Exploitation de la couleur	21
Utilisation de sources d'information professionnelle.....	25
Proposition de matériaux pour la réalisation d'un projet.....	29
Production d'esquisses, de croquis et de perspectives	33
Production de planches techniques	37
Agencement de mobilier et d'éléments de décoration ou de présentation.....	41
Proposition d'habillages de fenêtres, de lits et de rembourrages légers	45
Éclairage d'un espace.....	49
Relations interpersonnelles au travail	53
Vente de produits et de services.....	57
Tâches administratives connexes.....	61
Proposition d'un projet de décoration résidentielle	65
Proposition d'un projet de décoration à partir d'éléments modulaires intégrés	69
Proposition d'un projet de décoration d'un espace public	73
Fabrication d'éléments de décor.....	77
Aménagement d'un espace à des fins promotionnelles	81
Aménagement d'une vitrine	85
Aménagement d'un espace pour un événement	89
Intégration au milieu de travail	93

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse et au travailleur de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique¹, « les programmes d'études comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives, les savoirs liés à chaque compétence et les balises relatives aux savoirs. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

¹ Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-33.3, article 461)

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* et les *balises* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur leur champ d'application, leur niveau de complexité ou leur contenu de formation. Les savoirs liés comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unités

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

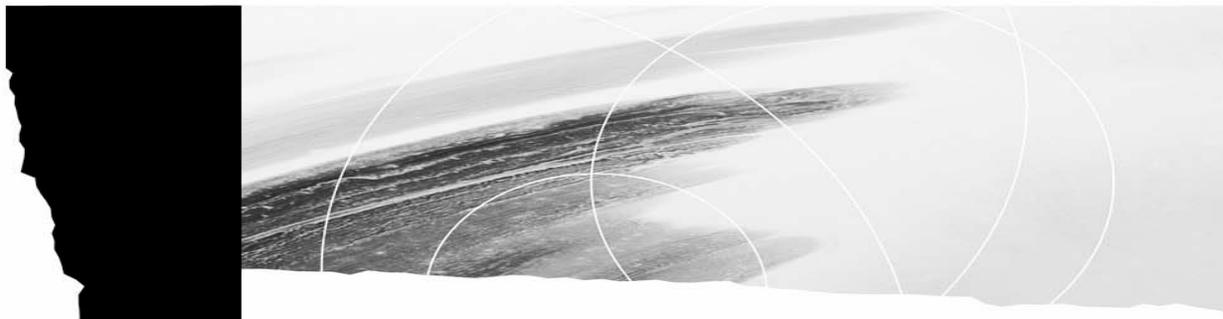
Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, réussir et progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires. L'approche par compétences se réalise à travers des situations reflétant la vie professionnelle et personnelle.



5327

Décoration intérieure et présentation visuelle

Année d'approbation : 2010

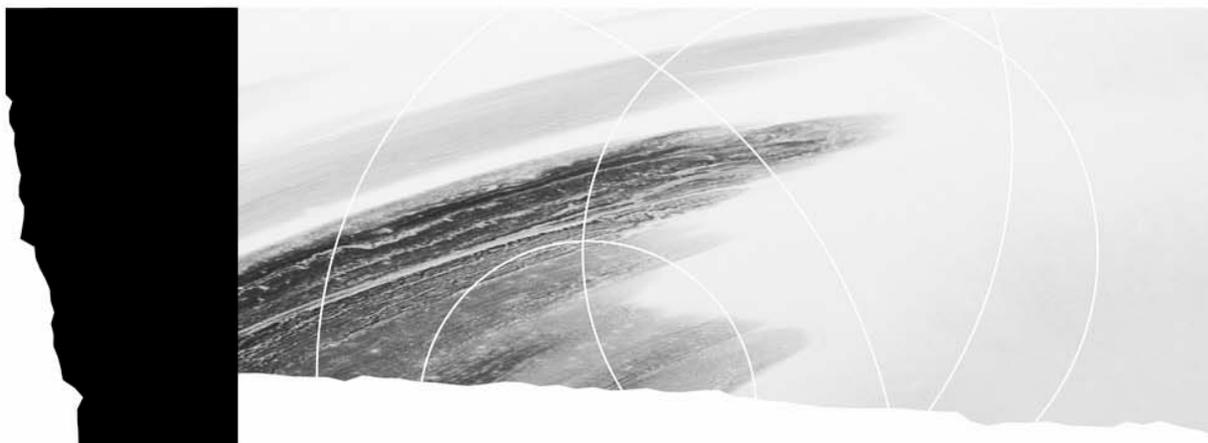
Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	120
Nombre de compétences :	20
Durée totale :	1 800 heures

Pour être admis au programme d'études *Décoration intérieure et présentation visuelle*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.
OU
- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.
OU
- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les cours de langue d'enseignement FRA 2102-2 et de mathématique MAT 3016-2, ou des apprentissages reconnus équivalents.
OU
- La personne a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4^e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre.

La durée du programme est de 1 800 heures; de ce nombre, 810 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier, et 990 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en vingt compétences dont la durée varie de 15 à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement, et à l'enseignement correctif.

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Métier et formation	479101	1	15	1
Exploitation de la couleur	479116	2	90	6
Utilisation de sources d'information professionnelle	479124	3	60	4
Proposition de matériaux pour la réalisation d'un projet	479136	4	90	6
Production d'esquisses, de croquis et de perspectives	479148	5	120	8
Production de planches techniques	479158	6	120	8
Agencement de mobilier et d'éléments de décoration ou de présentation	479166	7	90	6
Proposition d'habillages de fenêtres, de lits et de rembourrages légers	479174	8	60	4
Éclairage d'un espace	479184	9	60	4
Relations interpersonnelles au travail	479193	10	45	3
Vente de produits et de services	479206	11	90	6
Tâches administratives connexes	479214	12	60	4
Proposition d'un projet de décoration résidentielle	479228	13	120	8
Proposition d'un projet de décoration à partir d'éléments modulaires intégrés	479238	14	120	8
Proposition d'un projet de décoration d'un espace public	479248	15	120	8
Fabrication d'éléments de décor	479256	16	90	6
Aménagement d'un espace à des fins promotionnelles	479266	17	90	6
Aménagement d'une vitrine	479278	18	120	8
Aménagement d'un espace pour un événement	479288	19	120	8
Intégration au milieu de travail	479298	20	120	8



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme d'études professionnelles *Décoration intérieure et présentation visuelle* prépare à l'exercice des métiers de décoratrice ou décorateur d'intérieur et d'étalagiste.

Les décoratrices et les décorateurs d'intérieur élaborent et proposent principalement des projets de décoration résidentielle, de décoration d'espaces commerciaux et de bureaux de professionnels. Pour ce faire, ils analysent les besoins de la clientèle, recherchent du mobilier, des matériaux, des éléments de décor et d'éclairage, vérifient les possibilités d'approvisionnement chez les fournisseurs et la disponibilité de sous-traitants, réalisent des études préliminaires à l'aide d'esquisses et de croquis, élaborent des dossiers de présentation contenant des planches techniques, proposent les projets à la clientèle et en font le suivi. Le métier comporte également deux volets essentiels, à savoir le service-conseil et la vente de produits. Finalement, on leur demande d'accomplir des tâches administratives comme la rédaction de documents administratifs et la facturation.

Les étalagistes procèdent à l'aménagement et à la présentation visuelle d'espaces commerciaux, de vitrines, de stands d'exposition ainsi qu'à la décoration de salles pour des événements. Pour ce faire, elles et ils analysent les besoins de la clientèle, recherchent des matériaux et des accessoires, produisent les esquisses et les croquis des projets, confectionnent des éléments de décor, préparent des mannequins, agencent des marchandises, des meubles et des accessoires, procèdent au montage et au démontage des présentations visuelles, déterminent des éclairages et assurent le déplacement du matériel vers le lieu d'exposition. On leur demande également de rédiger des documents administratifs.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Décoration intérieure et présentation visuelle* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associées à un métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Décoration intérieure et présentation visuelle* vise à développer les attitudes et comportements suivants jugés indispensables à l'exercice du métier par les milieux de l'éducation et du travail :

- Se conscientiser par rapport à l'importance de projeter une image positive et professionnelle du métier, tant par ses attitudes que par sa tenue et sa façon de s'exprimer.
- Se conscientiser par rapport à l'importance d'innover dans son domaine et de se tenir au fait des tendances et de l'évolution des matériaux, des produits offerts sur le marché, etc.
- Développer la capacité d'analyse et de prise de décisions.
- Développer une conscience environnementale.
- Développer un sens de l'autocritique et une vision à long terme.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Exploiter les possibilités de la couleur.
- Utiliser des sources d'information professionnelle.
- Proposer des matériaux pour la réalisation d'un projet.
- Produire des esquisses, des croquis et des perspectives.
- Produire des planches techniques.
- Proposer des agencements de mobilier et d'éléments de décoration ou de présentation.
- Proposer des habillages de fenêtres, de lits et des rembourrages légers.
- Réaliser l'éclairage d'un espace.
- Établir des relations interpersonnelles au travail.
- Vendre des produits et des services.
- Accomplir des tâches administratives connexes.
- Proposer un projet de décoration résidentielle.
- Proposer un projet de décoration à partir d'éléments modulaires intégrés.
- Proposer un projet de décoration d'un espace public.
- Fabriquer des éléments de décor.
- Aménager un espace à des fins promotionnelles.
- Aménager une vitrine.
- Aménager un espace pour un événement.
- S'intégrer au milieu de travail.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier, ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (Δ) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

Harmonisation

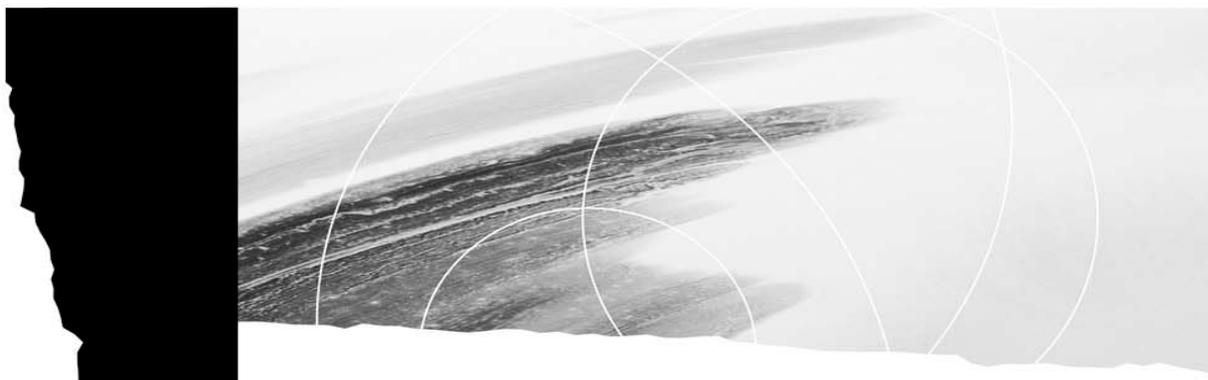
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Décoration intérieure et présentation visuelle* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentés dans le document *Tableaux d'harmonisation Décoration intérieure et présentation visuelle*.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 15 h Unité 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité du métier.
- Connaître les effets de l'évolution des tendances sur l'exercice du métier.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur les caractéristiques du marché du travail en décoration et en présentation visuelle.
- S'informer sur la nature du travail et ses conditions d'exercice.
- S'informer sur les exigences de l'éthique professionnelle.
- S'informer sur les différents aspects de l'évolution du métier.
- S'informer des possibilités d'entrepreneuriat dans le métier.
- S'informer sur le programme d'études et la démarche de formation.
- Participer à une discussion de groupe au sujet des avantages et des exigences du métier.

Phase de réalisation

- Établir un parallèle entre la formation offerte et la situation de travail en décoration intérieure et présentation visuelle.
- Faire part de ses premières réactions au regard du métier et de la formation.
- Discuter des possibilités qu'offre le programme d'acquérir la polyvalence nécessaire pour évoluer dans le métier ou dans des domaines connexes.
- Explorer les domaines de perfectionnement et de développement personnel en décoration intérieure ou en présentation visuelle.

Phase de synthèse

- Produire un rapport dans lequel on doit :
 - évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt;
 - se représenter les possibilités de réalisation et d'avancement dans une carrière en décoration intérieure ou en présentation visuelle.

Conditions d'encadrement

- Créer un climat de convivialité.
- Favoriser les échanges de points de vue entre les élèves et encourager chacune et chacun à s'exprimer.
- Encourager les élèves à participer activement aux activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser des activités telles que des visites d'entreprises, des visites d'expositions, des rencontres avec des spécialistes du métier, des conférences ou autres.
- Favoriser l'émergence du désir d'exceller, d'innover et de se perfectionner.
- Amener les élèves à adopter des attitudes et des comportements conformes à l'éthique du métier.
- Mettre à la disposition des élèves une documentation pertinente et variée.
- Fournir une structure de rapport et apporter du soutien aux élèves pour la rédaction de documents.

Critères de participation

Phase d'information

- Fait un examen sérieux des documents déposés.
- Exprime sa perception du métier au cours d'une rencontre de groupe, en faisant le lien avec l'information recueillie.

Phase de réalisation

- Démonstre de l'intérêt au cours des activités proposées.
- Exprime sa perception du programme d'études au cours d'une rencontre de groupe.

Phase de synthèse

- Produit un rapport contenant :
 - des explications sur son orientation en faisant, de façon explicite, des liens avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt;
 - des réflexions sur les possibilités d'avenir que lui offre le métier de décoratrice, décorateur ou d'étalagiste.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des recherches sur des sujets à traiter en relation avec le métier. | <p>Détermination de ce que l'on cherche.
Détermination des sources d'information disponibles. Identification des points importants à retenir. Notation de ces points.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • S'enquérir des caractéristiques du marché du travail en décoration intérieure et présentation visuelle. | <p>Types d'entreprises, perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, ainsi que critères d'embauche.</p> |

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir de l'information sur la nature et les exigences de l'emploi en décoration intérieure et présentation visuelle. | <p>Tâches et opérations, habiletés et connaissances nécessaires, attitudes et comportements requis. Conditions de travail. Droits et responsabilités des travailleuses ou travailleurs et des employeurs.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • S'enquérir des règles d'éthique associées au métier. | <p>Ponctualité, débrouillardise, autonomie, souci de l'esthétique, acceptation de la critique, etc.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Se représenter les possibilités d'évolution du métier. | <p>Courants et tendances, besoins changeants de la clientèle, évolution technologique, évolution des matières premières, etc. Créativité. Nécessité de mises à niveau pour maintenir et accroître sa compétence, etc.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier le projet de formation. | <p>Approche par compétences. Objectifs du programme d'études, liens entre les compétences et le contenu du programme. Modes d'évaluation et sanction des études.</p> |

Phase de réalisation

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la pertinence du programme d'études par rapport à la situation de travail. | <p>Comparaisons entre le rapport d'analyse de la situation de travail et les compétences retenues pour le programme d'études.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Examiner le potentiel du programme dans le développement de la polyvalence pour exercer le métier. | <p>Ouverture aux tâches de décoration et de présentation visuelle. Développement de l'autonomie et de l'habitude de recherche d'information. Possibilités de transfert d'apprentissages dans des situations diverses. Développement de la créativité.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Explorer les domaines de perfectionnement et de développement personnel en décoration intérieure ou en présentation visuelle. | <p>Formation continue. Foires, salons, événements et cliniques sur des techniques de transformation des matériaux. Nouveaux logiciels, etc.</p> |

Phase de synthèse

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Établir une distinction entre des goûts, des aptitudes et des champs d'intérêt. | <p>Définition des termes.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Définir son objectif personnel. | <p>Introspection pour connaître ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt. Détermination de ses forces et des points à améliorer.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre, ou non, la démarche de formation. | <p>Structure de rapport fournie par l'enseignante ou l'enseignant. Possibilités, ou non, d'atteindre son objectif personnel. Perspectives d'avenir dans le métier.</p> |

Compétence 2 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Exploiter les possibilités de la couleur.

Contexte de réalisation

- En vue de la réalisation d'un projet de décoration intérieure ou de présentation visuelle.
- Avec des références visuelles comme des nuanciers sur papier, des échantillons de peinture, de tissu, de papier peint, etc.

Éléments de la compétence

1 Composer des harmonies de couleurs.

- Choix judicieux des couleurs.
- Accord entre les couleurs choisies et le type d'harmonie composée.
- Agencement des teintes.

2 Équilibrer les volumes, les masses et les surfaces d'un espace par la couleur.

- Prise en compte de variables essentielles comme l'orientation de la pièce, les sources de lumière, le mobilier et les accessoires existants, etc.
- Choix pertinent des couleurs.
- Choix judicieux des proportions et de l'emplacement des couleurs.
- Accord entre :
 - les couleurs;
 - les intensités.

3 Élaborer une coloration.

- Prise en considération des effets psychologiques et culturels de la couleur.
- Prise en considération des nouvelles tendances.
- Choix judicieux des couleurs selon la fonction de l'espace et l'ambiance recherchée.

4 Choisir des couleurs pour un espace et un éclairage particuliers.

- Reconnaissance de l'incidence de l'éclairage naturel et des types d'éclairage artificiel sur les couleurs.
- Prise en compte de l'influence du fini des surfaces sur le rendu des couleurs.
- Choix judicieux des couleurs et de leur intensité.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation de la capacité à percevoir les subtilités de la couleur.
- Application rigoureuse des méthodes de travail.
- Recherche d'originalité et d'efficacité.
- Manifestation d'un sens esthétique.
- Utilisation appropriée de la terminologie.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Composer des harmonies de couleurs.

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Résumer, dans leurs grandes lignes, les phénomènes de la couleur et de sa perception. | La lumière et la décomposition de la lumière. L'œil humain et la perception visuelle. Les couleurs : ondes lumineuses et vibrations des couleurs du spectre. Décomposition de la lumière solaire. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les dimensions objective et subjective de la perception des couleurs. | Dimension objective : caractères spécifiques inchangés des couleurs. Dimension subjective : accord de couleurs perçu comme harmonieux par une personne. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître la structure d'un cercle chromatique. | Emplacement des couleurs primaires, secondaires et tertiaires. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les couleurs chaudes, les couleurs froides et les couleurs frontière. | Couleurs chaudes : jaune, safran, orange, rouge, vermillon et grenat. Couleurs froides : lime, vert, turquoise, bleu, indigo et violet. Couleurs frontière : lime et grenat. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Composer une couleur rehaussée et une couleur rabattue. | Rehaussée : couleur + blanc. Rabattue : couleur + noir. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Situer, sur un cercle chromatique, les couleurs chaudes, les couleurs froides et les couleurs à la frontière. | Emplacement des couleurs chaudes, des couleurs froides et des couleurs frontière. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Décomposer des mélanges de couleurs. | Proportion de couleurs primaires, de couleurs secondaires, de couleurs tertiaires, de blanc ou de noir, etc. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Modifier les couleurs initiales. | Dosage de couleurs. Préparation de la quantité du mélange. |

- Caractériser des types d'harmonies. Harmonie de complémentaires. Harmonie de complémentaires brisées. Harmonie d'une triade. Harmonie monochrome. Harmonie d'analogie. Couleurs chaudes ou froides.
- 2 Équilibrer les volumes, les masses et les surfaces d'un espace par la couleur.
- Créer, au moyen de la couleur, des effets en utilisant les volumes architecturaux existants. Création d'une illusion d'espace, de chaleur, etc., par la combinaison de couleurs.
- 3 Élaborer une coloration.
- Reconnaître les effets psychologiques des couleurs. Symbolisme des couleurs.
 - Indiquer les variables à considérer pour la sélection des couleurs destinées à la création d'une ambiance donnée. Fonction ou usage de l'espace. Dimensions. Éclairage naturel. Éclairage artificiel, etc.

Compétence 3 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Utiliser des sources d'information professionnelle.

Contexte de réalisation

- Le travail de décoration intérieure fait appel aux éléments de compétence 1, 2, 3, 5 et 6.
- Le travail de présentation visuelle fait appel à l'ensemble des éléments de la compétence.
- À l'aide de la documentation professionnelle rédigée en français et parfois en anglais, sur papier et sur support informatique.
- À l'aide d'échantillons.
- En relation avec des fournisseurs ou des sous-traitants, s'il y a lieu.

Éléments de la compétence

1 Recueillir de l'information dans un jeu de plans.

Critères de performance

- Détermination de l'information pertinente.
- Repérage précis des éléments d'architecture.
- Interprétation juste des symboles liés :
 - aux éléments de structure;
 - aux servitudes;
 - aux éléments intégrés.
- Interprétation juste de l'information contenue dans les vues, les coupes et le cartouche.
- Relevé précis des cotes.

2 Effectuer des recherches techniques dans des fiches et des catalogues.

- Sélection judicieuse des sources d'information en fonction de l'objet de la recherche.
- Relevé des données pertinentes.
- Interprétation juste de l'information technique, de la codification et des abréviations.
- Détermination réaliste des possibilités d'approvisionnement.

3 Effectuer des recherches sur des thèmes, des styles et des tendances.

- Détermination judicieuse des sources d'information à consulter.
- Repérage de l'information pertinente en fonction du sujet de la recherche.
- Analyse appropriée de l'ensemble des renseignements obtenus.
- Consignation méthodique de l'information essentielle.

- 4 Utiliser l'information contenue dans un manuel de marchandisage d'entreprise.
- Prise en considération de la philosophie et des besoins de l'entreprise.
 - Repérage efficace de l'information ayant trait :
 - aux règles de l'entreprise;
 - aux directives concernant un projet de présentation visuelle;
 - aux thèmes à exploiter.
 - Établissement d'un parallèle réaliste entre l'information relevée et les contraintes d'organisation liées au projet de présentation visuelle.
- 5 Utiliser l'autoroute électronique.
- Utilisation correcte d'un moteur de recherche.
 - Repérage précis de l'information recherchée.
 - Navigation efficace dans les sites de recherche.
 - Tri approprié de l'information recueillie.
 - Respect de la marche à suivre pour l'archivage de données.
 - Constitution concise d'un répertoire d'adresses utiles.
- 6 Élaborer des répertoires de références professionnelles.
- Élaboration d'une liste des fournisseurs et des sous-traitants pertinents.
 - Classement méthodique de l'information recueillie.
 - Constitution d'une banque de photographies ou d'articles liés à des champs d'application particuliers.
- Et pour l'ensemble de la compétence :*
- Application appropriée d'une méthodologie de recherche.
 - Utilisation correcte de l'équipement informatique.
 - Manifestation de débrouillardise et d'autonomie dans ses recherches.
 - Respect des droits d'auteur.
 - Manifestation d'un esprit critique eu égard à la crédibilité de l'information.
 - Souci de se tenir au fait de l'évolution du marché.
 - Utilisation appropriée de la terminologie.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Recueillir de l'information dans un jeu de plans.

- Répertorier les différentes sources d'information. Livres, revues, planches techniques, catalogues d'échantillons et de produits, listes de prix, plans de mise en marché, etc.
- Se référer à divers types de dessins contenus dans un jeu de plans. Plans de construction, de structure et de servitudes. Coupes et vues.
- Interpréter les éléments graphiques d'un plan. Codes, symboles, abréviations. Lignes conventionnelles : différents traits et leur calibrage, lignes continues et brisées, lignes droites et lignes courbes, etc. Représentation graphique des matériaux. Représentation graphique des types de murs, de plafonds, de planchers.
- Relever les renseignements supplémentaires inscrits sur un plan. Données du cartouche, légendes, notes à l'intention de l'entrepreneur et des sous-traitants, etc.
- Interpréter les différentes échelles de mesure généralement utilisées sur un plan. Systèmes de mesures impérial et international. Formats de la représentation.
- Interpréter les différentes représentations graphiques d'un même objet selon le type de dessins. Décoration : ligne pointillée vs ligne continue. Plan d'aménagement vs plans d'électricité, de plomberie, etc.
- Se représenter une pièce ou un espace réel à partir d'un dessin. Développement de la perception spatiale. Transposition des éléments d'architecture dans l'espace à décorer, tels que les ouvertures, les matériaux, les installations électriques, de plomberie, de chauffage, de ventilation, les éléments intégrés, etc.

2 Effectuer des recherches techniques dans des fichiers et des catalogues.

- Décoder une fiche technique. Définition des symboles, des codes et des abréviations. Interprétation des pictogrammes.
- Se référer au système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Interprétation des catégories d'information. Interprétation des codes et des symboles.

- Repérer de l'information dans des ouvrages de référence. Table des matières. Regroupements particuliers comme des catégories de matériaux, des collections de produits, etc. Ordre alphabétique et numérique. Sections spéciales dans les documents.
 - Évaluer la pertinence de la sélection d'un matériau ou d'un produit à la suite de la recherche. Comparaison des qualités et des avantages d'un matériau ou d'un produit. Évaluation de son potentiel d'utilisation selon l'information obtenue.
- 3 Effectuer des recherches sur des thèmes, des styles et des tendances.
- Adopter une méthode de recherche d'information efficace. Délimitation du contexte de la recherche et de sa portée. Planification du travail de recherche. Collecte d'information ou de données. Analyse et tri des données. Consignation de l'information essentielle.
 - Orienter ses recherches de façon à respecter les attentes d'une clientèle. Objet des recherches en conformité avec les besoins exprimés. Envergure et limites des recherches.
 - Se tenir au fait des nouveautés sur le marché. Développement de sa curiosité et de son ouverture d'esprit. Manifestation de persévérance et de régularité dans sa quête d'information.
- 5 Utiliser l'autoroute électronique.
- Utiliser du matériel informatique. Ordinateur, logiciels, périphériques. Marche à suivre pour l'importation de données, sauvegarde, impression, archivage, transfert, etc.

Compétence 4 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Proposer des matériaux pour la réalisation d'un projet.

Contexte de réalisation

- Pour un projet de décoration intérieure.
- Pour un projet de présentation visuelle.
- À partir de la demande d'une cliente ou d'un client.
- À l'aide d'échantillons.
- À l'aide de listes de prix de marchandises.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À l'aide de la documentation professionnelle rédigée en français et parfois en anglais, sur papier et sur support informatique.
- En relation avec des fournisseurs et des sous-traitants.

Éléments de la compétence

1 Recueillir l'information nécessaire à la détermination des matériaux pour un projet donné.

Critères de performance

- Collecte complète de l'information concernant les variables à prendre en considération :
 - demande de la cliente ou du client;
 - dimensions et vocation de l'espace à aménager;
 - effet recherché.
- Relevé précis des mesures.
- Relevé de l'information pertinente sur les planches techniques.

2 Déterminer les matériaux nécessaires.

- Utilisation des ressources professionnelles appropriées :
 - catalogues et listes de prix;
 - fiches techniques;
 - fournisseurs et représentants;
 - sous-traitants.
- Présélection judicieuse de matériaux répondant :
 - aux variables établies;
 - au type de projet.
- Prise en considération :
 - des attentes particulières liées à la vocation de l'espace;
 - des coûts.
- Choix de matériaux concordant avec leur usage ou l'effet recherché.
- Détermination réaliste des possibilités d'approvisionnement.

- 3 Calculer le besoin de matériaux.
- Application correcte des méthodes de calcul en fonction du type de matériau.
 - Précision des calculs.
 - Évaluation réaliste :
 - des pertes anticipées selon le type de matériau et la technique de pose;
 - des possibilités de récupération des matériaux.
- 4 Préparer une proposition relative aux matériaux souhaitables pour la réalisation du projet.
- Respect des données du projet.
 - Présence de tous les éléments d'information utiles.
 - Pertinence des raisons motivant les choix définitifs.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Souci de la satisfaction de la clientèle.
- Respect des principes d'agencement des couleurs.
- Originalité dans le choix et l'utilisation des matériaux.
- Prise en considération des tendances.
- Prise en considération des personnes qui occupent ou fréquentent les lieux.
- Utilisation appropriée de la terminologie.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Recueillir l'information nécessaire à la détermination des matériaux pour un projet donné.
- Repérer les sources d'information. Catalogues, échantillons, revues spécialisées. Autoroute électronique.
- 2 Déterminer les matériaux nécessaires.
- Explorer les principales applications des matériaux. Revêtements de planchers, revêtements muraux, matériaux acoustiques, revêtements de meubles, etc. Techniques de pose. Méthodes d'application des produits.
 - Tenir compte des propriétés et des caractéristiques des matériaux pour créer des agencements. Référence aux fiches techniques. Dureté, durabilité, texture, couleur, etc. Effets produits, etc.

- Se constituer un ensemble d'outils de documentation professionnelle ayant trait aux matériaux. Dossiers, cahiers, fichiers informatiques, fiches techniques, etc.
- Faire appel à sa créativité dans la recherche de matériaux. Recherche de nouveautés et des tendances. Recherche de solutions originales aux problèmes. En accord avec la fonction de l'espace à décorer. En accord avec le type de personnes à desservir.

Compétence 5 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Produire des esquisses, des croquis et des perspectives.

Contexte de réalisation

- Pour un projet de décoration.
- Pour un projet de présentation visuelle.
- À partir des besoins d'une clientèle.
- À partir d'un relevé de mesures effectué sur le site des travaux.
- À l'aide de divers types de supports et de médiums.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1 Traiter l'information concernant la réalisation des esquisses.</p> <p>2 Tracer des esquisses.</p> <p>3 Tracer le croquis :
 – d'un objet;
 – d'un espace;
 – d'éléments constituant d'un espace.</p> <p>4 Tracer des croquis illustrant l'aménagement d'un espace.</p> <p>5 Produire des perspectives.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des besoins liés à un projet donné. • Interprétation juste du relevé de mesures. • Détermination judicieuse des éléments essentiels à reproduire.
<ul style="list-style-type: none"> • Illustration appropriée des lignes dominantes et représentatives d'un sujet. • Respect des proportions. • Absence de détails superflus.
<ul style="list-style-type: none"> • Détermination du mode de représentation pertinent. • Ressemblance avec le modèle de référence. • Respect des proportions. • Représentation réaliste des formes. • Illustration appropriée des détails. • Présence des lignes essentielles.
<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la demande. • Représentation appropriée de l'aménagement en plan et en élévation. • Respect des formes. • Proportions des formes et des masses. • Illustration appropriée des détails. • Reproduction réaliste de l'espace à aménager.
<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux du type de perspective. • Ressemblance avec le modèle de référence. • Respect de l'échelle et des proportions. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

6 Finaliser les croquis et les perspectives.

- Choix judicieux des techniques de rendu.
- Application correcte des techniques de rendu.
- Mise en valeur des éléments à promouvoir.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Propreté des croquis.
- Qualité de la mise en page des croquis.
- Lignes précises, nettes et de valeur appropriée.
- Absence de lignes et de détails superflus.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Traiter l'information concernant la réalisation des esquisses.

- Examiner les données du projet à l'origine des esquisses. Grandes lignes du projet. Besoins essentiels. Particularités du point de vue de l'observateur.
- Choisir les supports et les médiums. Catalogues de produits offerts sur le marché. Matériel de dessin.
- Visualiser des objets à intégrer dans un espace donné. Développement de la perception spatiale. Visualisation d'espaces bidimensionnels et tridimensionnels. Détermination du point de vue de l'observateur en fonction de l'effet recherché. Évaluation des proportions. Règles de composition.
- Se référer aux normes et aux conventions du dessin. Règles de composition. Canon des proportions. Perspective, proportions, orientation des lignes, formes, etc.

2 Tracer des esquisses.

- Représenter sommairement un objet ou un sujet dans une esquisse. Technique de dessin à main levée. Lignes essentielles d'un sujet ou d'un objet. Traçage de lignes, de courbes et de formes.

3 Tracer le croquis :

- d'un objet;
- d'un espace;
- d'éléments constituant d'un espace.
- Représenter de façon détaillée un objet ou un sujet dans un croquis. Technique de dessin à main levée. Choix des lignes représentant des textures, des volumes, des zones d'ombre et de lumière, des surfaces réfléchissantes, la transparence, etc.

5 Produire des perspectives.

- Déterminer la méthode de perspectives à utiliser.

Effets à rechercher. Point de vue du spectateur.
Perspectives frontale, angulaire et en plongée.
Reproductions à l'échelle et proportionnelles.

6 Finaliser les croquis et les perspectives.

- Produire des rendus.
- S'assurer d'une présentation de qualité.

Techniques d'application selon le médium. Création d'effets : ombres, lumière, reflets, transparence, etc.

Qualités essentielles : esthétique et équilibre de la composition, originalité dans le traitement du sujet, finesse d'exécution, réalisme de la représentation.

Compétence 6 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Produire des planches techniques.

Contexte de réalisation

- Pour un projet de décoration.
- Pour un projet de présentation visuelle.
- À partir de mesures.
- À l'aide de jeux de plans.
- Sur une table à dessin.
- À l'aide d'instruments de dessin.
- À l'aide d'un ordinateur et de logiciels spécialisés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 Définir les paramètres des dessins à effectuer. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé complet des mesures sur les lieux. • Précision des mesures. • Relevé complet des données : <ul style="list-style-type: none"> – résultant de l'observation des lieux; – inscrites sur les plans existants. |
| 2 Tracer le plan d'un espace à aménager. | <ul style="list-style-type: none"> • Reproduction appropriée du contour et des détails du plan. • Calibrage adéquat des lignes utilisées. • Prise en compte des éléments architecturaux. • Choix judicieux du système de mesures et de l'échelle. • Disposition correcte du plan sur le papier. |
| 3 Reproduire en élévation les surfaces délimitant l'espace à aménager. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination appropriée des surfaces à reproduire en élévation. • Reproduction correcte des détails architecturaux et des éléments à intégrer dans l'espace. • Calibrage adéquat des lignes utilisées. • Choix judicieux de l'échelle. • Disposition correcte des élévations sur le papier. |
| 4 Représenter un objet : <ul style="list-style-type: none"> – par des vues conventionnelles; – en coupe; – en isométrie. | <ul style="list-style-type: none"> • Application correcte des techniques de dessin en deux et en trois dimensions. • Choix judicieux de l'échelle. • Calibrage adéquat des lignes utilisées. • Respect des proportions. • Disposition correcte des vues, des coupes et de la perspective isométrique sur le papier. |

5 Inscrire la cotation des dessins.

- Présence complète des cotes nécessaires.
- Inscription des cotes aux bons endroits.
- Calibrage adéquat des cotes.
- Application correcte de la technique de lettrage.
- Inscription de l'information pertinente au cartouche.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des normes et des conventions relatives au dessin.
- Utilisation appropriée des instruments et des logiciels de dessin.
- Respect de l'échelle utilisée.
- Représentation fidèle des espaces et des objets réels.
- Précision et propreté des tracés.
- Présentation générale impeccable.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Définir les paramètres des dessins à effectuer.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser les possibilités d'exploitation d'un espace. | Perception spatiale. Référence au nord magnétique. Représentation mentale du potentiel de l'espace. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les mesures à prendre. | Longueur, largeur et hauteur de l'espace. Mesures de localisation des éléments architecturaux, des éléments ayant trait à l'électricité, à la plomberie et à la ventilation, etc. Dimensions de ces éléments. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les systèmes de mesures internationales et impériales. | Valeur des unités. Formules de conversions. Utilisation d'instruments. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les lignes et les traits à utiliser dans le dessin technique à effectuer. | Calibrage des traits contours, des traits moyens et des traits de construction. Lignes courbes, lignes brisées, arcs, etc. Signification des lignes et des traits. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les symboles à intégrer au dessin. | Représentation graphique des éléments architecturaux, des éléments de décor et des matériaux. |

2 Tracer le plan d'un espace à aménager.

- Utiliser des logiciels de dessin technique.

Décoration : configurations préalables au travail (échelles, format papier, niveau de précision des cotations, etc.). Utilisation de l'ensemble des fonctions. Exploitation des outils virtuels de dessin et de transformation. Importation, transfert et sauvegarde de données. Impression des dessins.

- Effectuer des dessins sur une table.

Instruments de dessins conventionnels. Techniques de dessin et de lettrage. Construction de formes courbes (arcs tangents et ellipses), de formes polygonales planes de trois à huit côtés. Mise en page.

- Reproduire des objets en différentes vues.

Plan, profil et élévation. Utilisation de la ligne 45°. Isométrie.

- Intégrer de l'information écrite aux planches techniques.

Nom du projet, du client et du dessinateur. Identification de la feuille. Échelle, légende, date et pagination. Notes à l'intention de la main-d'œuvre. Cotation, etc.

- Démontrer un bon sens de l'observation, de la minutie et un souci de précision.

Compétence 7 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Proposer des agencements de mobilier et d'éléments de décoration ou de présentation.

Contexte de réalisation

- Le travail de décoration intérieure fait appel à l'ensemble des éléments de la compétence.
- Le travail de présentation visuelle fait appel aux éléments de compétence 1, 2 et 3.
- À partir d'une demande d'une cliente ou d'un client.
- À l'aide d'ouvrages de référence spécialisés et de catalogues rédigés en français et parfois en anglais.
- À l'aide d'échantillons.

Éléments de la compétence

1 Recueillir l'information nécessaire à la détermination des besoins.

Critères de performance

- Collecte complète de l'information concernant les variables à prendre en considération :
 - demande de la cliente ou du client;
 - contraintes liées à l'architecture et à son style;
 - caractère de l'espace à aménager;
 - caractéristiques des éléments à conserver;
 - thème à exploiter.
- Relevé de l'information pertinente sur les planches techniques.
- Relevé précis des mesures.

2 Déterminer les éléments de décoration intérieure ou de présentation visuelle pouvant combler les besoins.

- Définition d'options pertinentes quant aux types de meubles et d'éléments décoratifs pouvant occuper un espace.
- Présélection d'appareils d'éclairage susceptibles de répondre aux besoins (décoration).
- Choix conformes aux dimensions et aux proportions des éléments intégrés dans l'espace.
- Prise en considération de la qualité de fabrication du mobilier en fonction de son utilisation (décoration).

- 3 Définir le style des meubles et des éléments décoratifs.
- Respect du caractère et de la fonction de l'espace à aménager.
 - Concordance du ou des styles entre les meubles et les éléments décoratifs.
 - Harmonie des textures.
 - Intégration harmonieuse des sélections avec des éléments à conserver :
 - harmonie des couleurs;
 - harmonie des dimensions, des formes et des lignes.
- 4 Préparer une proposition d'agencement de meubles et d'éléments décoratifs.
- Montage d'un dossier détaillé.
 - Préparation soignée d'un carton d'échantillons.
 - Préparation appropriée d'un devis descriptif.
 - Respect des données initiales.
 - Préparation judicieuse d'éléments justifiant ses choix.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des principes d'agencement des couleurs.
- Souci de la satisfaction de la clientèle.
- Assurance dans la conduite du dossier.
- Utilisation appropriée de la terminologie.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 2 Déterminer les éléments de décoration intérieure ou de présentation visuelle pouvant combler les besoins.
- Sélectionner des meubles, des pièces de mobilier et des accessoires entrant dans la composition d'un décor.

Meubles principaux selon la vocation de la pièce, meubles complémentaires (tables, paravents, socles, etc.), objets décoratifs (tableaux, sculptures, bibelots, agencement floral, etc.) et carpettes. Harmonie de styles, dimensions, formes, lignes, couleurs et textures, etc.
 - Évaluer la qualité d'un meuble.

Catégories de meubles et parties constituantes. Éléments d'assemblage et de fabrication. Rapports entre la qualité, le coût et les besoins liés au projet.
- 3 Définir le style des meubles et des éléments décoratifs.
- Exploiter des styles de mobilier pour créer des agencements en décoration.

Selon les cultures diverses (française, anglaise, américaine, italienne, orientale, etc.). Selon les époques (de l'Antiquité à aujourd'hui). Caractéristiques des principaux styles de mobilier. Origine historique des principaux styles.

- Exploiter des styles dans l'élaboration de projets de présentation visuelle. Art vestimentaire et outils de présentation. Selon un thème à exploiter. Selon les époques et les cultures. Caractéristiques des différents styles.
 - S'inspirer des grands courants contemporains de création de mobilier. Principaux créateurs internationaux et canadiens, leurs styles et leur apport dans la décoration actuelle.
 - S'inspirer des grands courants contemporains de création de vêtements. Principaux créateurs internationaux et canadiens, leurs styles et leur influence.
 - Se référer aux tendances en aménagement de décor. Recherche d'information. Atmosphère recherchée au moment présent : Shabby-chic, de type Shaker, zen, rustique, champêtre, etc. Moyens de se tenir à jour au regard de l'évolution.
 - Se référer aux tendances en présentation visuelle. Recherche d'information. Influence de la mode. Outils de présentation. Moyens de se tenir à jour au regard de l'évolution.
- 4 Préparer une proposition d'agencement de meubles et d'éléments décoratifs.
- Préparer un dossier de présentation. Décoration : Élaboration de documents à intégrer. Utilisation de dessins, de croquis, de photographies, de fiches techniques, etc.

Compétence 8 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Proposer des habillages de fenêtres, de lits et des rembourrages légers.

Contexte de réalisation

- Pour un projet de décoration intérieure.
- Pour un projet de présentation visuelle.
- À l'aide d'échantillons de tissus et de produits.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À l'aide de listes de prix de marchandises.
- À l'aide de catalogues et d'ouvrages de référence spécialisés rédigés en français et parfois en anglais, sur papier et sur support informatique.
- En relation avec des fournisseurs et des sous-traitants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Recueillir l'information nécessaire à la détermination d'habillages et de rembourrages.

- Collecte complète de l'information concernant les variables à prendre en considération :
 - demande de la cliente ou du client;
 - contraintes liées à l'architecture;
 - caractère de l'espace à décorer.
- Exploration sur place des possibilités d'installations pertinentes.
- Relevé précis des mesures.

2 Déterminer les matériaux ou les produits servant aux habillages.

- Prise en considération des attentes particulières liées à l'utilisation de l'espace à décorer.
- Présélection judicieuse de matériaux ou de produits répondant aux variables établies.
- Choix de matériaux ou de produits concordant avec leur usage.
- Vérification de la disponibilité des matériaux ou des produits choisis.

3 Définir le style de confection.

- Prise en considération du caractère et de la fonction de la pièce à décorer.
- Concordance du style choisi avec :
 - le tissu, sa texture et ses motifs;
 - le matériau;
 - le produit.
- Choix harmonieux des éléments de passementerie.
- Représentation réaliste du style d'habillage au moyen d'un croquis.

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4 Déterminer des quantités de tissus et des dimensions de produits servant aux habillages et aux rembourrages. | <ul style="list-style-type: none"> • Application correcte des méthodes de calcul en fonction : <ul style="list-style-type: none"> – des dimensions des éléments à habiller; – des largeurs des tissus; – de l'effet recherché. • Précision des calculs. |
| 5 Préparer des fiches de confection. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification précise de la commande de matériaux ou de produits à la réception de la marchandise. • Inscription complète des références au projet. • Illustration sommaire du travail à effectuer. • Inscription claire des consignes de confection et d'installation. |
| 6 Déterminer la quincaillerie nécessaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération : <ul style="list-style-type: none"> – des particularités architecturales; – des particularités et des dimensions de l'habillage. • Choix de la quincaillerie en harmonie avec : <ul style="list-style-type: none"> – le style d'habillage; – le décor de l'espace. |
| 7 Préparer une proposition d'habillage pour un espace à décorer. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des données du projet. • Pertinence des documents appuyant les choix. • Présence de tous les éléments d'information utiles. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des principes d'agencement des couleurs.
- Proposition de solutions originales et efficaces en réponse à la demande de la clientèle.
- Souci de la satisfaction de la clientèle.
- Manifestation du sens de l'esthétique.
- Utilisation appropriée de la terminologie.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 Recueillir l'information nécessaire à la détermination d'habillages et de rembourrages. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Considérer le type d'ouvertures dans l'espace à aménager pour le choix d'habillages. | <ul style="list-style-type: none"> Fenêtres à auvent, à guillotine, à battants, à manivelle, coulissantes, arquées, etc. |

2 Déterminer les matériaux ou les produits servant aux habillages.

- Reconnaître les effets recherchés pour un projet d'habillage de fenêtres. Intimité, luminosité, protection contre la chaleur ou la lumière trop vive, ambiance, etc.
- Considérer les facteurs qui influent sur le prix des habillages. Complexité des travaux de confection. Qualité et quantité des matériaux. Haut de gamme et bas de gamme. Quincaillerie et techniques de pose.

3 Définir le style de confection.

- Considérer les techniques de confection dans le choix et l'estimation des quantités de tissus. Droit fil, biais, ourlet, faux ourlets, plis, piquage, etc.
- Rechercher des solutions créatives aux problèmes d'habillage. Recherche de nouveautés et des tendances. Recherche d'originalité et de créativité. En accord avec la fonction et le caractère de la pièce à décorer. En accord avec le type de personnes qui occupent ou fréquentent les lieux.

4 Déterminer des quantités de tissus et des dimensions de produits servant aux habillages et aux rembourrages.

- Déterminer les matériaux à utiliser pour la confection des habillages et des rembourrages légers. Pelons, molletons, doublures, cordons, bandes de fronçage, etc.

5 Préparer des fiches de confection.

- Se constituer un ensemble d'outils de documentation professionnelle ayant trait aux habillages. Dossiers, cahiers ou fichiers informatiques.

Compétence 9 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Réaliser l'éclairage d'un espace.

Contexte de réalisation

- Le travail de décoration intérieure fait appel aux éléments de compétence 1, 2 et 3.
- Le travail de présentation visuelle fait appel à l'ensemble des éléments de la compétence.
- À l'aide de la documentation professionnelle (incluant les planches techniques) rédigée en français et parfois en anglais, sur papier et sur support informatique.
- En exploitant le matériel disponible.
- En utilisant du matériel sélectionné pour la circonstance.
- En relation avec des fournisseurs et des sous-traitants.

Éléments de la compétence

1 Recueillir l'information nécessaire à l'élaboration d'un projet d'éclairage.

Critères de performance

- Collecte complète de l'information concernant les variables à prendre en considération :
 - demande de la cliente ou du client;
 - particularités de l'espace à éclairer;
 - contraintes liées à l'architecture;
 - ambiance et effets recherchés.
- Interprétation juste des planches techniques liées à l'électricité.
- Détermination judicieuse des éléments manquants aux planches techniques pour la réalisation du projet.

2 Déterminer des solutions d'éclairage.

- Détermination judicieuse de l'emplacement des sources d'éclairage.
- Recherche de solutions possibles à partir des sources d'information disponibles.
- Vérification de la disponibilité du matériel auprès des fournisseurs.
- Estimation correcte des coûts.
- Choix judicieux des appareils d'éclairage et des accessoires en fonction des variables à considérer.

3 Proposer un projet d'éclairage.

- Élaboration d'un plan d'éclairage détaillé.
- Explication claire des solutions retenues.
- Démonstration explicite de la capacité du projet à répondre aux besoins initiaux.

- 4 Installer des éléments d'éclairage.
- Vérification minutieuse de l'état de fonctionnement des éléments électriques.
 - Respect des recommandations liées aux éléments électriques.
 - Respect des exigences liées aux montages électriques.
 - Utilisation des outils appropriés pour le type de montage à effectuer.
- 5 Ajuster l'éclairage.
- Orientation appropriée des faisceaux de lumière.
 - Vérification appropriée :
 - des effets recherchés;
 - de l'intensité de l'éclairage nécessaire.
 - Pertinence des correctifs apportés.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des normes d'éclairage.
- Application rigoureuse des règles de santé et de sécurité au travail.
- Proposition de solutions originales et efficaces en réponse à la demande de la clientèle.
- Éclairage respectant les consignes et les données du projet.
- Utilisation appropriée de la terminologie.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Recueillir l'information nécessaire à l'élaboration d'un projet d'éclairage.
- Déterminer des besoins particuliers d'éclairage pour différents types de pièces ou d'espaces. Pièces d'une maison, bureaux, espaces commerciaux, stands d'exposition, etc.
- 2 Déterminer des solutions d'éclairage.
- Choisir des modes de diffusion de la lumière. Éclairages direct, indirect, semi-direct, semi-indirect et combiné.
 - Sélectionner des appareils en fonction des modes de diffusion de la lumière souhaités. Décoration : Appliques murales, lampes sur pied et sur table, réflecteurs et projecteurs (spots), suspensions, lampes torchères, etc. Tendances du marché.
 - Consulter la documentation relative aux types d'ampoules. Nomenclature et codification. Ampoules incandescentes, halogènes à basse tension et à haute tension, fluorescentes, etc. Effets des ampoules sur l'ambiance, l'intensité d'éclairage, etc. Fonction de l'espace. Tendances du marché.

3 Proposer un projet d'éclairage.

- Disposer des appareils d'éclairage à partir du plan d'un espace. Dimensions de l'espace. Contraintes architecturales. Ambiance ou effets recherchés.
- Mettre un objet en valeur au moyen de la lumière. Intensité et diffusion de la lumière. Orientation de la lumière. Utilisation de filtres et de gélamines de couleur.

4 Installer des éléments d'éclairage.

- Délimiter son champ de compétence par rapport à celui d'autres corps de métier. Présentation visuelle : Limites de son champ d'intervention. Responsabilités professionnelles des designers, des architectes, etc.

Compétence 10 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Établir des relations interpersonnelles au travail.

Éléments de la compétence

- Connaître les principes de la communication.
- Expérimenter des situations de communication propres aux milieux de la décoration intérieure et de la présentation visuelle.
- Établir des liens de collaboration au sein d'une équipe de travail.
- Prendre conscience de ses forces et de ses limites relativement à sa capacité de communiquer.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur les éléments du processus de communication.
- Inventorier les obstacles à la communication ainsi que les éléments qui permettent une communication efficace.
- S'informer sur les caractéristiques de la communication verbale et non verbale.
- S'informer sur les façons de collaborer au sein d'une équipe de travail.
- Examiner sa façon de communiquer à partir de situations vécues dans sa vie personnelle.

Phase de réalisation

- Participer à des activités de groupe permettant de mettre en pratique les différentes techniques de communication utilisées dans un contexte de décoration ou de présentation visuelle.
- Participer à des mises en situation permettant d'acquérir les attitudes et les comportements pour interagir dans des situations variées.
- Participer à des mises en situation permettant d'acquérir les attitudes et les comportements facilitant le travail d'équipe.
- Participer à des activités de groupe permettant de mettre en pratique des techniques de communication utilisées pour interagir avec la clientèle.

Phase de synthèse

- Analyser individuellement des situations permettant de mettre en évidence ses points forts et ses limites relativement à la communication et au travail d'équipe.
- Produire un rapport faisant état de ses points forts et de ses limites en matière de communication et de travail d'équipe.

Conditions d'encadrement

- Fournir la documentation nécessaire.
- Faciliter les échanges de points de vue au moyen de techniques d'animation.
- Stimuler l'expression individuelle et soutenir les élèves éprouvant des difficultés à communiquer.
- Fournir le soutien nécessaire à l'exercice des activités.
- Encourager l'application de techniques de communication à l'intérieur du groupe.
- Concevoir des mises en situation représentatives du milieu de travail.
- Assurer un encadrement favorisant le souci de la tenue vestimentaire, de la propreté et de l'apparence générale.
- Utiliser des moyens tels que le film vidéo et le magnétoscope pour observer et commenter des comportements.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Indique au moins un point fort et un point faible en ce qui a trait à sa façon de communiquer.

Phase de réalisation

- Participe aux différentes activités.
- Fait ressortir les attitudes et les comportements convenant à différentes situations en décoration intérieure et présentation visuelle.
- Fait ressortir les attitudes et les comportements propres à favoriser le travail en équipe.
- Fait ressortir les attitudes et les comportements associés aux interactions avec la clientèle.

Phase de synthèse

- Produit un rapport faisant état :
 - de ses points forts et des éléments à améliorer en matière de communication, de travail en équipe et de relations avec la clientèle;
 - de moyens de corriger ses lacunes.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les obstacles à une communication efficace. | <p>Langage verbal et non verbal. Perception et interprétation du message. Comportements défavorables (manque d'écoute, de respect ou de tact, idées préconçues, agressivité, confrontation et attitude défensive, condescendance, etc.). Langage inadéquat, etc.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les obstacles à une collaboration efficace au sein d'une équipe de travail. | <p>Compétition, individualité, préjugés, subjectivité, confrontation, etc.</p> |

Phase de réalisation

- Reconnaître son type de personnalité. Qualités et défauts. Façon personnelle de s'exprimer. Capacité d'écoute. Réactions aux autres dans diverses circonstances. Prise de conscience de l'image projetée.
- Communiquer avec autrui. Technique d'approche selon la nature de l'entretien. Climat de confiance. Types de questions et reformulations. Expression de points de vue. Communication d'information. Accueil d'opinions divergentes. Politesse et tact.
- Composer avec différents types d'interlocutrices ou d'interlocuteurs. Clientèle, fournisseuses et fournisseurs, sous-traitantes et sous-traitants, collègues de travail, supérieures ou supérieurs hiérarchiques, etc. Types de personnalités en présence. Personnes d'ethnie et de culture différentes. Attitude ou comportement à adopter devant une interlocutrice ou un interlocuteur réservé, mécontent, méfiant, autoritaire, etc.
- Composer avec des imprévus. Traitement de plaintes, résolution de problèmes, demandes ou exigences particulières. Maîtrise de soi, assurance dans l'approche, acceptation de la critique et ouverture.
- Communiquer au sein d'une équipe de travail. Types de questions pour obtenir l'information pertinente. Reformulation des points de convergence et de divergence lors de discussions. Reformulation et reflet d'un message. Rétroaction constructive. Expression de son point de vue. Types d'approches devant des comportements empreints d'émotivité, etc.

Phase de synthèse

- Procéder à son autoévaluation en matière de communication avec l'entourage et de collaboration au sein d'une équipe de travail. Introspection honnête, critique positive et indulgence envers soi.

Compétence 11 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Vendre des produits et des services.

Contexte de réalisation

- Le travail de décoration intérieure fait appel à l'ensemble des éléments de la compétence.
- Le travail de présentation visuelle fait appel aux éléments de compétence 1, 2, 4 et 5.
- Dans un contexte de service-conseil.
- À l'aide de la documentation professionnelle.
- À l'aide d'un dossier de présentation d'un projet.
- Dans un contexte de compétition commerciale.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Cerner les besoins et les attentes de la clientèle.

- Accueil courtois de la clientèle.
- Pertinence de l'approche-clients utilisée.
- Écoute active de la cliente ou du client.
- Intervention appropriée au regard des besoins formulés.
- Reformulation précise des éléments essentiels de la demande.

2 Offrir ses services.

- Présentation détaillée des services pouvant être rendus.
- Explication précise et claire des conditions de réalisation des services offerts.
- Prise en considération des besoins prioritaires de la cliente ou du client.
- Démonstration persuasive des avantages à recourir aux services offerts.
- Qualité de l'expression orale.

3 Offrir des produits.

- Sélection de produits variés pouvant satisfaire les besoins de la cliente ou du client.
- Présentation avantageuse des produits.
- Pertinence des réponses aux questions et aux objections de la cliente ou du client.
- Pertinence de l'argumentation.
- Suggestion de substituts pertinents.
- Proposition incitative de produits complémentaires.

4 Présenter un projet.

- Rassemblement complet du matériel servant à la présentation du projet.
- Utilisation judicieuse du matériel de présentation.
- Manifestation d'assurance.
- Pertinence des propositions soumises en fonction des besoins de la cliente ou du client.
- Formulation efficace d'éléments de justification.
- Acceptation respectueuse des objections de la cliente ou du client.
- Formulation de contre-propositions pertinentes.

5 Conclure une vente.

- Utilisation judicieuse des techniques de conclusion de vente.
- Explication claire des conditions de vente et des responsabilités de l'entreprise.
- Obtention de la signature de la cliente ou du client.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Manifestation d'un intérêt évident à conseiller la cliente ou le client adéquatement.
- Manifestation de tact et de respect.
- Communication claire et précise.
- Utilisation appropriée de la terminologie.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Cerner les besoins et les attentes de la clientèle.

- Établir un premier contact avec une clientèle. Formules de politesse. Climat de confiance. Tact et respect. Tenue et niveau de langage correspondant à l'éthique de la profession.
- Recueillir de l'information auprès d'une clientèle. Questions visant à cerner le besoin et les attentes. Écoute active. Observation du langage non verbal. Reformulations. Utilisation d'un vocabulaire facilitant le dialogue.

2 Offrir ses services.

- Transmettre de l'information à une clientèle. Information sur le service ou l'objet de la vente. Argumentation et réponse aux objections. Solutions de rechange pour répondre aux besoins, etc.

- Faire valoir ses compétences. Événail de services à offrir en décoration intérieure ou en présentation visuelle. Mise en relief de ses expériences antérieures et de ses points forts. Exploitation du portfolio. Assurance dans le propos et présentation personnelle avantageuse.

 - Développer un réseau de clientes et de clients. Contacts avec des associations, des regroupements divers, etc. Participation à des événements sociaux, des conférences, etc. Publicité. Carte professionnelle.
- 3 Offrir des produits.
- Monter son portfolio. Sélection des éléments à y intégrer. Règles de présentation. Mise en valeur des productions.

 - Faire valoir les avantages d'un produit et son potentiel d'utilisation. Décoration : Mise en relief d'aspects de fabrication d'un mobilier ou d'un accessoire, de ses qualités esthétiques, de son utilité, des possibilités de modification pour répondre à un besoin précis, etc. Exploration des possibilités de confection ou de fabrication selon le type de matériau. Proposition de produits complémentaires visant à optimiser l'effet recherché. Rapport qualité-prix. Prise en compte des possibilités d'approvisionnement.
- 4 Présenter un projet.
- Faire la promotion des services offerts. Services de décoration intérieure et de présentation visuelle. Conditions gagnantes : maîtrise du dossier, projet documenté et étoffé, établissement d'un rapport de confiance, démonstration de la capacité de la proposition à répondre au besoin, etc. Rôle conseil et techniques de promotion.
- 5 Conclure une vente.
- Établir une entente avec la clientèle. Établissement des clauses faisant partie de l'entente. Information claire à la clientèle. Effets négatifs du non-respect d'une entente dûment établie.

Compétence 12 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Accomplir des tâches administratives connexes.

Contexte de réalisation

- Le travail de décoration intérieure fait appel à l'ensemble des éléments de la compétence.
- Le travail de présentation visuelle fait appel à l'élément de compétence 1.
- Dans un bureau.
- En contact avec la clientèle et avec des fournisseurs.
- À l'aide d'un ordinateur, d'un logiciel de traitement de texte et de logiciels spécialisés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Rédiger des documents administratifs.

- Inscription exhaustive des données essentielles selon le type de document.
- Précision des calculs relatifs aux données à inscrire dans le document.
- Pertinence et clarté du contenu inscrit selon le type de document.
- Présentation soignée du document.
- Qualité de la langue écrite.

2 Encaisser des paiements.

- Utilisation appropriée d'appareils destinés à la perception des paiements.
- Respect des ententes avec la clientèle.
- Respect de la marche à suivre habituelle dans l'entreprise.

3 Recevoir de la marchandise.

- Suivi efficace des commandes.
- Vérification précise de la marchandise reçue.
- Détermination judicieuse des actions à entreprendre en fonction du type de produit livré.
- Application correcte d'une procédure d'étiquetage et de mise à jour des échantillons, le cas échéant.

4 Assurer le service après-vente.

- Clarté des ententes conclues avec la clientèle relativement à la prise de possession de la marchandise.
- Vérification appropriée de la satisfaction de la cliente ou du client.
- Traitement approprié d'une plainte.
- Choix de solutions appropriées.
- Utilisation judicieuse de moyens visant à fidéliser la clientèle.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Qualité de la langue écrite.
- Élocution convenable.
- Communication courtoise avec la clientèle.
- Respect du protocole téléphonique avec la clientèle ou des fournisseurs.
- Reconnaissance des droits et des responsabilités des parties concernées.
- Utilisation appropriée de la terminologie.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Rédiger des documents administratifs.

- Sélectionner les documents à remplir selon les politiques en vigueur dans l'entreprise.

Décoration : Offre de service, contrat de service, contrat de vente de produits, devis, estimation budgétaire, bordereaux de commande, factures (produits, service), etc. Présentation visuelle : Offre de service, contrat de service, estimation budgétaire, bordereaux de commande et factures (service).

- Utiliser le matériel informatique nécessaire.

Ordinateur. Logiciels d'exploitation, de traitement de texte, tableur, base de données, périphériques, etc., leur utilisation se limitant aux tâches à accomplir.

- Construire des répertoires.

Décoration : À partir de bases de données. Publipostage, fichiers-clients, fichiers-fournisseurs, etc.

- Rédiger des textes administratifs.

Application des règles courantes de syntaxe et de grammaire, ainsi que des règles de composition de textes administratifs. Présence des éléments essentiels et absence de détails superflus.

- Se référer aux règles établies. Politiques en vigueur dans l'entreprise. Droits et obligations des parties (clientèle, entreprise).
 - Effectuer les calculs se rapportant à la facturation. Taxes, escomptes, acomptes, solde, etc.
- 3 Recevoir de la marchandise.
- Vérifier la marchandise à sa réception. Décoration : Quantités, qualité, lots de couleurs, etc. Similitude avec les bordereaux de commande. Suites à donner en cas de non-conformité (demandes de remplacement, avis de délai à la cliente ou au client, etc.).
- 4 Assurer le service après-vente.
- Traiter des plaintes. Décoration : Techniques de communication visant à cerner le problème. Mesures à prendre pour donner satisfaction. Limites à respecter.
 - Exploiter les moyens mis à sa disposition pour fidéliser la clientèle. Décoration : Selon les politiques en vigueur dans l'entreprise. Moyens de relance.
 - Communiquer par téléphone. Décoration : Protocole téléphonique. Rassemblement de l'information essentielle avant la communication. Adaptation du propos en fonction du type d'interlocuteur (fournisseurs, sous-traitants, clientèle, etc.). Langage clair, concis et soigné.

Compétence 13 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Proposer un projet de décoration résidentielle.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de service-conseil.
- À partir de la demande d'une cliente ou d'un client.
- À l'aide de catalogues et d'échantillons.
- À l'aide de la documentation professionnelle rédigée en français et parfois en anglais, sur papier et sur support informatique.
- Avec des instruments de mesure.
- Avec du matériel de dessin technique.
- À l'aide d'un ordinateur et de logiciels spécialisés.
- En relation avec des fournisseurs et des sous-traitants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Recueillir l'information nécessaire à l'élaboration du projet.

- Collecte complète de l'information auprès de la cliente ou du client.
- Relevé précis des mesures nécessaires.
- Relevé complet des données :
 - résultant de l'observation des lieux;
 - inscrites sur les plans existants;
 - inscrites sur des fiches techniques.
- Prise en compte des éléments de décor à conserver.
- Validation des renseignements recueillis auprès de la cliente ou du client.

2 Effectuer une recherche préliminaire générale.

- Présélection d'éléments originaux et conventionnels pouvant composer le décor.
- Sélection pertinente des fournisseurs potentiels.
- Prise en compte des caractéristiques des éléments sélectionnés en fonction :
 - de leur intégration dans le décor;
 - de la fonction de la pièce à décorer;
 - des exigences esthétiques.
- Vérification de délais raisonnables d'approvisionnement.

- 3 Effectuer une étude préliminaire pour l'aménagement de l'espace.
 - Exploration de possibilités d'aménagement pertinentes au moyen d'esquisses.
 - Examen objectif des esquisses produites.
 - Sélection de l'esquisse répondant le mieux aux besoins et aux attentes de la cliente ou du client.

- 4 Agencer les éléments de décor retenus et leurs compléments.
 - Respect des principes d'agencement.
 - Concordance entre les matériaux choisis, l'utilisation prévue et la fonction de l'espace à décorer.
 - Harmonie des couleurs.
 - Choix judicieux des appareils d'éclairage en fonction de leur emplacement et de leur mode de diffusion.
 - Choix pertinent d'accessoires décoratifs complétant le décor.
 - Validation méthodique de l'agencement au regard des besoins et des attentes de la cliente ou du client.

- 5 Constituer un dossier en vue de la présentation du projet.
 - Détermination judicieuse des éléments techniques nécessaires à inclure au jeu de plans.
 - Élaboration minutieuse des planches techniques.
 - Production de perspectives ou de croquis représentatifs du projet.
 - Rédaction concise des devis nécessaires.
 - Montage soigné :
 - du dossier concernant le mobilier et les accessoires;
 - du carton d'échantillons.
 - Présence au dossier des éléments essentiels pour la présentation.

- 6 Présenter le projet.
 - Présentation détaillée du projet et du dossier.
 - Clarté des explications.
 - Pertinence des éléments de justification de la proposition et de l'argumentation utilisée.
 - Acceptation respectueuse des objections et des demandes de modification.
 - Formulation de contre-propositions pertinentes.
 - Explication claire des conditions de réalisation des travaux.

- 7 Assurer le suivi du projet.
 - Détermination judicieuse des commandes à faire et des besoins de sous-traitance.
 - Élaboration d'un calendrier de production réaliste.
 - Traitement approprié des impondérables.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Échanges courtois et respectueux.
- Proposition de solutions originales et efficaces en réponse à la demande de la clientèle.
- Assurance dans la conduite du dossier.
- Souci du détail.
- Utilisation appropriée de la terminologie.
- Souci de la satisfaction de la clientèle.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Recueillir l'information nécessaire à l'élaboration du projet.
 - Cerner les besoins de la clientèle. Transfert des techniques de vente relatives à la détermination et à la validation des besoins et des attentes.
 - Relever, sur les lieux, les particularités de l'espace à décorer. Types d'ouvertures, système de chauffage, sources de lumière, éléments d'alimentation électrique. Type de circulation des occupants.
 - Relever, sur les plans, l'information nécessaire. Relevé des mesures. Détails architecturaux. Reconnaissance de ses limites d'intervention.
- 2 Effectuer une recherche préliminaire générale.
 - Repérer les sources d'information. Catalogues, revues spécialisées, échantillons, etc. Autoroute électronique.
 - Faire de la recherche concernant les matériaux. Revêtements de planchers, revêtements muraux, matériaux de finition, etc. Techniques de pose et produits. Consultation et interprétation de fiches techniques. Recherche de solutions créatives, originales et réalistes au regard des besoins.
- 4 Agencer les éléments de décor retenus et leurs compléments.
 - Agencer des éléments de décor. Transfert, dans un contexte de décoration résidentielle, des connaissances et des habiletés acquises dans les compétences portant sur les matériaux, les couleurs, les meubles et accessoires, les habillages de fenêtres, de lits, les rembourrages légers et l'éclairage.

- Explorer des possibilités d'aménagement au moyen d'esquisses. Combinaison créative d'éléments de décor. Éléments à prendre en considération : équilibre des volumes, espaces de circulation ou de travail, contraintes architecturales, etc. Prise en compte des déplacements. Représentation de l'aspect fonctionnel de l'espace. Mise en relief de l'effet esthétique. Exploration de différentes possibilités pour une même demande.
- 5 Constituer un dossier en vue de la présentation du projet.
- Monter un dossier de présentation. Transfert, dans un contexte de décoration résidentielle, des connaissances et habiletés acquises dans les compétences portant sur la production de croquis et de perspectives, la production de planches techniques et la rédaction de documents administratifs.
- 6 Présenter le projet.
- Présenter le projet à une cliente ou un client. Transfert, dans un contexte de décoration résidentielle, des connaissances et habiletés acquises dans la compétence portant sur la vente de produits et de services.
 - Adopter un comportement professionnel. Maîtrise du dossier, assurance. Soins de la clientèle et manifestation d'attention.

Compétence 14 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Proposer un projet de décoration à partir d'éléments modulaires intégrés.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de service-conseil.
- À partir de la demande d'une cliente ou d'un client.
- À l'aide de catalogues et d'échantillons.
- À l'aide de la documentation professionnelle rédigée en français et parfois en anglais, sur papier et sur support informatique.
- Avec des instruments de mesure.
- Avec du matériel de dessin technique.
- À l'aide d'un ordinateur et de logiciels spécialisés.
- En relation avec des fournisseurs et des sous-traitants.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1 Recueillir l'information nécessaire à l'élaboration du projet.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète de l'information auprès de la cliente ou du client. • Relevé précis des mesures nécessaires. • Relevé complet des données : <ul style="list-style-type: none"> – résultant de l'observation des lieux; – inscrites sur les plans existants; – inscrites sur des fiches techniques. • Prise en compte du mobilier à inclure dans le décor. • Validation des renseignements recueillis auprès de la cliente ou du client. |
| <p>2 Effectuer une recherche préliminaire générale.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination pertinente des fournisseurs potentiels. • Présélection pertinente : <ul style="list-style-type: none"> – d'éléments modulaires; – de leurs matériaux; – des produits connexes; – du mobilier neuf. • Prise en compte des caractéristiques et des dimensions des éléments de décor sélectionnés. |

- 3 Effectuer une étude préliminaire pour l'aménagement de l'espace.
 - Exploration de possibilités d'aménagement pertinentes au moyen d'esquisses.
 - Prise en compte :
 - des installations de plomberie;
 - des besoins de circulation;
 - des espaces de dégagement;
 - des aires de travail.
 - Examen objectif des esquisses produites.
 - Sélection de l'esquisse répondant le mieux aux besoins et aux attentes de la cliente ou du client.

- 4 Agencer les éléments modulaires avec leurs compléments.
 - Choix judicieux des matériaux en fonction de leurs caractéristiques, de leur qualité et de l'utilisation prévue.
 - Répartition convenable des appareils d'éclairage.
 - Choix pertinent des accessoires décoratifs complétant le décor.
 - Exploitation judicieuse des couleurs.
 - Agencement harmonieux des couleurs et des finis.
 - Validation méthodique de l'agencement au regard des besoins et des attentes de la cliente ou du client.

- 5 Constituer le dossier du projet.
 - Détermination des éléments techniques nécessaires à inclure au jeu de plans.
 - Élaboration minutieuse des planches techniques.
 - Production de perspectives ou de croquis représentatifs du projet.
 - Rédaction précise des devis nécessaires.
 - Montage soigné :
 - du dossier concernant le mobilier et les accessoires;
 - du carton d'échantillons.
 - Présence au dossier des éléments essentiels.

- 6 Assurer le suivi du projet.
 - Détermination judicieuse des commandes à passer et des besoins de sous-traitance.
 - Élaboration d'un calendrier de production réaliste.
 - Traitement approprié des impondérables.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Échanges courtois et respectueux.
- Proposition de solutions originales et efficaces en réponse à la demande de la clientèle.
- Assurance dans la conduite du dossier.
- Souci du détail.
- Utilisation appropriée de la terminologie.
- Souci de la satisfaction de la clientèle.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Recueillir l'information nécessaire à l'élaboration du projet.

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Cerner les besoins de la clientèle. | <p>Transfert, dans un contexte de décoration à partir d'éléments modulaires intégrés, des techniques de vente relatives à la détermination et à la validation des besoins et des attentes.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Relever, sur les lieux, les particularités de l'espace à décorer. | <p>Types d'ouvertures, système de chauffage, sources de lumière, éléments d'alimentation électrique, éléments de plomberie, systèmes de ventilation. Circulation courante des occupants.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Relever, sur les plans, l'information nécessaire. | <p>Relevé des mesures, détails architecturaux. Reconnaissance de ses limites d'intervention.</p> |

2 Effectuer une recherche préliminaire générale.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Repérer des sources d'information. | <p>Catalogues, revues spécialisées, échantillons, etc. Logiciels spécialisés et autoroute électronique.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Explorer des possibilités d'utilisation des matériaux. | <p>Revêtements de comptoirs et de planchers, revêtements muraux, matériaux de finition, etc. Techniques de pose et produits. Consultation de fiches techniques. Recherche de solutions créatives, originales et fonctionnelles au regard des besoins.</p> |

4 Agencer les éléments modulaires avec leurs compléments.

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Explorer des possibilités d'aménagement au moyen d'esquisses. | <p>Combinaison créative d'éléments de décor. Éléments à prendre en compte : équilibre des volumes, espaces de circulation ou de travail, contraintes architecturales, déplacements des occupants, aspect fonctionnel de l'espace, effet esthétique, etc. Exploration de différentes possibilités pour une même demande.</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- Compléter l'aménagement. Appareils électroménagers, sanitaires, accessoires de plomberie et quincaillerie. Compléments (miroirs, appareils d'éclairage, mobilier d'appoint, etc.).
 - Se préoccuper de l'aspect fonctionnel de l'espace à décorer. Représentation mentale de la fonction de la pièce et des activités des occupants. Prévion d'évolution potentielle (ajouts, modifications, etc.).
- 5 Constituer le dossier du projet.
- Rassembler tous les éléments du dossier. Transfert, dans un contexte de décoration à partir d'éléments modulaires intégrés, des connaissances et habiletés acquises dans les compétences portant sur la production de croquis et de perspectives, la production de planches techniques et la rédaction de documents administratifs.

Compétence 15 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Proposer un projet de décoration d'un espace public.

Contexte de réalisation

- Pour un espace commercial ou professionnel.
- Dans un contexte de service-conseil.
- À partir de la demande d'une cliente ou d'un client.
- À l'aide de catalogues et d'échantillons.
- À l'aide de la documentation professionnelle rédigée en français et parfois en anglais, sur papier et sur support informatique.
- Avec des instruments de mesure.
- Avec du matériel de dessin technique.
- À l'aide d'un ordinateur et de logiciels spécialisés.
- En relation avec des fournisseurs et des sous-traitants.

Éléments de la compétence

1 Recueillir l'information nécessaire à l'élaboration du projet.

Critères de performance

- Collecte complète de l'information auprès de la cliente ou du client.
- Relevé précis des mesures nécessaires.
- Relevé complet des données :
 - résultant de l'observation des lieux;
 - inscrites sur les plans existants;
 - inscrites sur des fiches techniques.
- Détermination appropriée des zones à intégrer dans l'espace et des éléments de décor à conserver.
- Validation des renseignements recueillis auprès de la cliente ou du client.

2 Effectuer une recherche préliminaire générale.

- Sélection pertinente des fournisseurs potentiels.
- Présélection pertinente :
 - d'éléments originaux et conventionnels pouvant composer le décor;
 - de matériaux et de produits complémentaires.
- Prise en compte des caractéristiques des éléments sélectionnés en fonction :
 - de leur intégration dans le décor;
 - de la fonction de l'espace à décorer;
 - des exigences esthétiques.
- Vérification de délais raisonnables d'approvisionnement.

- 3 Effectuer une étude préliminaire pour l'aménagement de l'espace.
- Exploration de possibilités d'aménagement pertinentes au moyen d'esquisses.
 - Prise en compte de la fonctionnalité de l'espace à décorer.
 - Examen objectif des esquisses produites.
 - Sélection de l'esquisse répondant le mieux aux besoins.
- 4 Agencer les éléments de décor retenus et leurs compléments.
- Respect des principes d'agencement.
 - Choix judicieux des matériaux en fonction de leurs caractéristiques, de leur qualité et de l'utilisation prévue.
 - Choix judicieux des appareils d'éclairage en fonction de leur mode de diffusion.
 - Répartition fonctionnelle des appareils d'éclairage.
 - Choix pertinent d'accessoires décoratifs complémentaires.
 - Exploitation judicieuse des couleurs et des finis.
 - Validation méthodique de l'agencement au regard des besoins.
- 5 Constituer le dossier du projet.
- Détermination judicieuse des éléments techniques nécessaires à inclure au jeu de plans.
 - Élaboration minutieuse des planches techniques.
 - Production de perspectives ou de croquis représentatifs du projet.
 - Rédaction précise des devis nécessaires.
 - Montage soigné :
 - du dossier mobilier et accessoires;
 - du carton d'échantillons.
 - Présence au dossier des éléments essentiels.
- 6 Assurer le suivi du projet.
- Détermination judicieuse des commandes à passer et des besoins de sous-traitance.
 - Élaboration d'un calendrier de production réaliste.
 - Traitement approprié des impondérables.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Échanges courtois et respectueux.
- Proposition de solutions originales et efficaces en réponse à la demande de la clientèle.
- Assurance dans la conduite du dossier.
- Souci du détail.
- Utilisation appropriée de la terminologie.
- Souci de la satisfaction de la clientèle.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Recueillir l'information nécessaire à l'élaboration du projet.

- Cerner les besoins de la clientèle. Transfert des techniques de vente relatives à la détermination et à la validation des besoins et des attentes. Collecte d'information sur les particularités du secteur d'activité, les besoins des occupants et de leur clientèle.
- Relever, sur les lieux, les particularités de l'espace à décorer. Emplacement et types d'ouvertures, systèmes de chauffage et de ventilation, sources de lumière, éléments d'alimentation électrique. Type de circulation des occupants.
- Relever, sur les plans, l'information nécessaire. Relevé des mesures. Détails architecturaux. Reconnaissance de ses limites d'intervention.
- Repérer les sources d'information. Catalogues, revues spécialisées, échantillons, etc. Autoroute électronique.

2 Effectuer une recherche préliminaire générale.

- Faire une recherche sur les matériaux. Revêtements de planchers, revêtements muraux, matériaux de finition, etc. Techniques de pose et produits. Consultation et interprétation de fiches techniques. Recherche de solutions créatives, originales et réalistes au regard des besoins.

3 Effectuer une étude préliminaire pour l'aménagement de l'espace.

- Explorer des possibilités d'aménagement au moyen d'esquisses. Combinaison créative d'éléments de décor. Éléments à prendre en considération : équilibre des volumes, contraintes architecturales, etc. Besoins particuliers tels que les déplacements d'une zone vers une autre, la circulation, les espaces de dégagement nécessaires, les aires de travail, le point de vue de la clientèle, etc. Représentation de l'aspect fonctionnel de l'espace. Mise en relief de l'effet esthétique. Exploration de différentes possibilités pour une même demande.

4 Agencer les éléments de décor retenus et leurs compléments.

- Agencer des éléments de décor. Transfert, dans un contexte de décoration d'espaces professionnels ou commerciaux, des connaissances et habiletés acquises dans les compétences portant sur les matériaux, les couleurs, les meubles et accessoires, les habillages de fenêtres, de lits, les rembourrages légers et l'éclairage.

5 Constituer le dossier du projet.

- Monter un dossier de présentation.

Transfert, dans un contexte de décoration d'espaces professionnels ou commerciaux, des connaissances et habiletés acquises dans les compétences portant sur la production de croquis et de perspectives, la production de planches techniques et la rédaction de documents administratifs.

Compétence 16 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Fabriquer des éléments de décor.

Contexte de réalisation

- Pour un projet de présentation visuelle.
- En atelier.
- À l'aide d'équipement, d'outillage et d'instruments de mesure.
- À partir de plans et devis de fabrication, s'il y a lieu.
- Avec des produits et du matériel.
- Avec l'équipement de protection individuelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le travail d'atelier.

- Détermination appropriée des constituants de l'élément de décor à fabriquer.
- Production d'un croquis à l'échelle représentant l'élément de décor à fabriquer.
- Cotation complète du croquis.
- Respect des proportions entre l'élément à fabriquer et l'espace auquel il est destiné.
- Établissement d'une liste complète des matériaux et des produits de finition nécessaires.
- Estimation réaliste des quantités nécessaires.

2 Préparer et façonner des matériaux.

- Choix approprié des outils de transformation.
- Choix judicieux des techniques de travail à la suite d'expérimentations sur les matériaux.
- Application correcte des techniques de transformation des matériaux.
- Netteté et précision des découpes.

3 Assembler les matériaux et des composants.

- Détermination de la méthode d'assemblage requise.
- Sélection appropriée des outils et du matériel d'assemblage.
- Respect des techniques d'assemblage.
- Solidité et propreté de l'assemblage.

4 Recycler des éléments de décor.

- Modification adéquate de la structure de l'élément de décor.
- Intégration inventive d'autres matériaux ou composants à l'objet de base.
- Assemblage approprié des matériaux et des composants à l'objet de base.

- 5 Faire la finition des éléments de décor.
- Choix judicieux des techniques de finition en fonction de l'effet recherché.
 - Préparation adéquate des surfaces à finir.
 - Application correcte des techniques de travail en fonction du matériel et des produits de finition.
 - Qualité de la finition.
- 6 Entretenir le poste de travail.
- Rangement approprié de l'équipement, de l'outillage, des instruments, du matériel et des produits.
 - Nettoyage approprié de l'équipement et de l'outillage.
 - Propreté des lieux.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Organisation fonctionnelle de l'espace de travail.
- Utilisation appropriée de l'équipement et de l'outillage.
- Précision des mesures.
- Souci de l'économie des matériaux.
- Travail méthodique et soigné.
- Qualité du produit fini.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Planifier le travail d'atelier.
- Prévoir les matériaux nécessaires à la fabrication d'un décor. Recherche de matériaux originaux, nouveaux et conformes aux effets recherchés. Calcul de quantités. Stratégies d'économie de matériaux et de récupération d'éléments réutilisables.
 - Élaborer des plans de coupe des matériaux. Disposition de patrons sur le matériau (orientation, disposition rationnelle et économique).
- 2 Préparer et façonner des matériaux.
- Transformer des matériaux. Installation du matériau à travailler. Prise de mesures. Techniques de coupe, de ponçage, de perçage, de formage, de moulage, modelage, pliage, etc. Utilisation des outils et des méthodes de travail. Mesures de sécurité.

3 Assembler les matériaux et des composants.

- Effectuer des assemblages.

Techniques de collage, de clouage, de vissage, etc. Utilisation de produits, d'outils et d'éléments d'assemblage (vis, clous, ancrages, etc.). Méthodes de travail. Mesures de sécurité.

4 Recycler des éléments de décor.

- Prévoir la récupération de matériaux et d'éléments de décor.

Tri des éléments réutilisables. Identification et rangement facilitant le repérage d'éléments à réutiliser. Inventaire des éléments rangés.

5 Faire la finition des éléments de décor.

- Créer des effets sur des surfaces.

Fini et texture de la surface. Techniques de faux-finis, de trompe-l'œil, etc. Modes d'utilisation des outils, des accessoires et des produits. Méthodes de travail. Mesures de sécurité.

6 Entretenir le poste de travail.

- Entreposer ou éliminer correctement les produits et les matériaux polluants.

Entreposage et élimination sécuritaires.

Compétence 17 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Aménager un espace à des fins promotionnelles.

Contexte de réalisation

- Dans un contexte de vente ou de promotion.
- Pour la mise en œuvre d'une stratégie de merchandising.
- Dans un commerce de grande surface.
- Dans une petite ou une moyenne entreprise.
- À partir du manuel de merchandising de l'entreprise.
- À partir d'un concept.
- À l'aide d'équipement et d'outillage.
- Avec du matériel, des éléments de décor et de la marchandise.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Recueillir et s'appropriier l'information nécessaire à la réalisation de l'aménagement.

- Collecte complète de l'information concernant :
 - les besoins de l'entreprise;
 - les directives contenues dans le manuel de merchandising.
- Relevé précis des dimensions de l'espace, du matériel et des systèmes disponibles.
- Interprétation correcte du manuel de merchandising :
 - stratégies de mise en marché de l'entreprise;
 - objectifs et stratégies promotionnels;
 - philosophie de mise en marché de l'entreprise;
 - thème ou style à privilégier, etc.

2 Planifier le travail.

- Délimitation précise de la zone nécessaire pour aménager l'espace de promotion.
- Réalisation appropriée des esquisses nécessaires.
- Sélection judicieuse :
 - du style de mannequins;
 - du format et du genre de présentoirs;
 - des éléments et des accessoires de décor et d'éclairage complémentaires.
- Choix approprié de l'outillage et de l'équipement.
- Adaptation judicieuse du plan de merchandising en fonction des contraintes présentes.

- 3 Mettre en montre des mannequins.
- Application correcte de la méthode et de la séquence de montage des mannequins.
 - Manipulation soignée des mannequins.
 - Séquence d'habillage logique et pratique.
 - Ajustement approprié des vêtements sur les mannequins.
 - Préparation et pose appropriées d'une perruque.
 - Finition impeccable.
- 4 Exposer la marchandise.
- Préparation appropriée des lieux et des équipements de promotion.
 - Application correcte des techniques de pliage et d'épinglage recommandées.
 - Disposition de la marchandise sur les présentoirs en conformité avec les directives de marchandisage.
 - Installation judicieuse des mannequins.
 - Propreté et sécurité de la présentation.
- 5 Compléter l'aménagement de l'espace de promotion.
- Choix judicieux de produits ou d'accessoires complémentaires.
 - Disposition attrayante des produits ou des accessoires complémentaires.
 - Disposition avantageuse des affiches.
 - Mise en valeur de la marchandise ou du service à promouvoir.
 - Évaluation appropriée de la qualité de la présentation visuelle.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée de l'équipement et de l'outillage.
- Proposition de solutions originales et efficaces en réponse à la demande de la clientèle.
- Visibilité de l'espace de promotion.
- Facilité d'accès pour la clientèle.
- Rotation appropriée des stocks.
- Respect de la philosophie de l'entreprise.
- Travail méthodique et minutieux.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Recueillir l'information nécessaire à la réalisation de l'aménagement.
 - Cerner les attentes et les besoins liés à un projet. Transfert des techniques de vente relatives à la détermination et à la validation des attentes et des besoins. Consultation du manuel de merchandising. Collecte d'information sur la culture de l'entreprise, les objectifs de la promotion, les thèmes à exploiter, les éléments à promouvoir, la marchandise à vendre, etc.

- 2 Planifier le travail.
 - Choisir des mannequins en fonction de projets à élaborer. Tête, buste, mains, corps complet, debout, assis, etc. Types : réaliste et stylisé (forme, tubulaire, cintre, etc.). Styles : sportif, romantique, professionnel, etc.

 - Choisir un style de présentoir. Types de supports et leurs matériaux. Types de comptoirs, de socles, de podiums, etc. Types de systèmes d'accrochage.

- 3 Mettre en montre des mannequins.
 - Assembler et habiller des mannequins. Endroits et types de fixations. Modification des vêtements. Accessoires et techniques d'épinglage. Ajout d'accessoires tels que perruque, bijoux, chaussures, etc.

 - Déplacer des mannequins. De l'atelier à l'espace de promotion. Techniques et précautions.

 - Restaurer un mannequin. Retouches et modifications mineures.

- 5 Compléter l'aménagement de l'espace de promotion.
 - Intégrer des éléments complémentaires. Masses pour équilibrer la composition, affiches, marchandises pour mettre en valeur la promotion, etc. Normes relatives à la présentation, à l'équilibre, aux proportions et à l'échelle.

 - Utiliser des stratégies pour attirer l'attention la clientèle cible. Atmosphère attrayante, éléments suscitant l'étonnement, la curiosité, matériaux inédits, concept original, effets visuels, etc.

- Jeter un regard critique sur la qualité de la composition. Qualité du montage, positionnement et ajustement des vêtements, absence de plis, camouflage d'éléments non pertinents, mise en valeur de l'objet de promotion, potentiel d'attrait de la clientèle cible, etc. Correctifs à apporter.
- Adopter un comportement professionnel. Autonomie, débrouillardise et originalité.

Compétence 18 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Aménager une vitrine.

Contexte de réalisation

- Pour la promotion de produits ou de marchandises.
- À partir de la demande d'une clientèle.
- À partir d'un thème.
- À partir de directives.
- À l'aide d'outils et de matériaux.
- Avec du matériel de présentation, des éléments de décor et de la marchandise.
- À partir d'objectifs de marketing.
- À partir d'un budget de production.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 Recueillir l'information nécessaire à la réalisation de l'aménagement. | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète de l'information auprès de la clientèle. • Relevé précis des mesures de l'espace de présentation. • Relevé complet : <ul style="list-style-type: none"> – des données résultant de l'observation des lieux; – des éléments de décor et des accessoires disponibles. • Validation appropriée des renseignements recueillis auprès de la clientèle. |
| 2 Effectuer une recherche préliminaire générale. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte du thème à exploiter et des marchandises à promouvoir. • Présélection pertinente : <ul style="list-style-type: none"> – d'éléments et d'accessoires pouvant composer la présentation; – des matériaux de finition. • Vérification appropriée de la disponibilité des éléments et des matériaux présélectionnés. |
| 3 Effectuer une étude préliminaire pour l'aménagement de l'espace. | <ul style="list-style-type: none"> • Exploration de possibilités d'aménagement pertinentes au moyen d'esquisses. • Harmonie des matériaux et des couleurs. • Choix pertinent d'accessoires décoratifs complétant le décor. • Évaluation réaliste de la faisabilité de l'aménagement. • Prévion réaliste de délais de production. • Agencement adapté à la clientèle cible. |

- 4 Présenter un dossier d'aménagement.
 - Exécution de dessins représentatifs de la proposition d'aménagement.
 - Présentation appropriée des matériaux et des choix de couleurs.
 - Estimation réaliste des coûts à assumer.
 - Clarté des explications.

- 5 Effectuer les opérations préliminaires au montage de la vitrine.
 - Fabrication soignée des éléments de décor.
 - Prise des dispositions appropriées pour le transport des éléments composant la vitrine.
 - Préparation et entretien appropriés de l'espace avant le montage.
 - Prévision complète de l'outillage et du matériel nécessaires.

- 6 Réaliser la présentation visuelle de la vitrine.
 - Préparation correcte des mannequins et des marchandises.
 - Manipulation soignée des éléments constituant de la vitrine.
 - Stabilité des installations.
 - Mise en valeur des marchandises à promouvoir.
 - Respect de l'essence des dessins de présentation.

- 7 Terminer la vitrine.
 - Vérification critique et détaillée de la présentation.
 - Pertinence des corrections ou des retouches apportées.
 - Ajustement approprié de l'éclairage en fonction de l'effet visuel souhaité.

- 8 Démonter la vitrine.
 - Manipulation soignée des éléments constituant de la vitrine.
 - Propreté des lieux.
 - Entreposage approprié des éléments à conserver.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation appropriée de l'outillage et du matériel.
- Respect du thème et de la demande de la clientèle.
- Proposition de solutions originales et efficaces en réponse à la demande de la clientèle.
- Respect des délais d'exécution et du budget alloué.
- Qualité fonctionnelle et esthétique de la présentation visuelle.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Recueillir l'information nécessaire à la réalisation de l'aménagement.

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Cerner les attentes et les besoins liés à un projet de vitrine. | <p>Transfert des techniques de vente relatives à la détermination et à la validation des attentes et des besoins. Collecte d'information sur la culture de l'entreprise, les objectifs de la promotion, les thèmes à exploiter, les éléments à promouvoir, la marchandise à vendre, etc.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • S'adapter au type d'espace et à ses dimensions. | <p>Vitrine fermée complètement ou partiellement, espace central, grande ou petite vitrine, marchandise de petit format dans un grand espace, etc.</p> |

3 Effectuer une étude préliminaire pour l'aménagement de l'espace.

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser l'espace et la présentation. | <p>Développement de la perception spatiale. Représentation en esquisse et en croquis 3D. Point de vue de la clientèle. Règles de composition d'une vitrine (volumes, proportions, échelle, etc.). Objectif de la promotion et marchandise à promouvoir.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Définir les techniques de mise en valeur de la marchandise dans une vitrine. | <p>Utilisation de la couleur, des textures, de la lumière, des contrastes, de la répétition, de lignes, etc. Point d'impact visuel centré sur l'objet. Création de l'atmosphère, etc.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Choisir les matériaux qui complètent la présentation. | <p>Critères de sélection : qualité de la présentation, souci d'économie, effets escomptés, recherche d'originalité, complémentarité des matériaux, etc.</p> |

5 Effectuer les opérations préliminaires au montage de la vitrine.

- Adopter une méthode de travail efficace et sécuritaire.

Étapes de montage à respecter. Manipulation et déplacement du matériel. Mise en place des principaux éléments de la vitrine. Installation des compléments, des affiches et du lettrage. Solutions aux problèmes rencontrés. Règles de santé et de sécurité.

6 Réaliser la présentation visuelle de la vitrine.

- Utiliser des stratégies pour attirer l'attention de la clientèle cible.

Atmosphère attrayante, éléments suscitant l'étonnement, la curiosité, matériaux inédits, concept original, effets visuels, etc.

7 Terminer la vitrine.

- Ajuster les éclairages.
- Jeter un regard critique sur la qualité de la présentation.
- Adopter un comportement professionnel.

Appareils d'éclairage et leurs particularités. Utilisation de gélamines de couleur. Exploitation de largeurs de faisceaux. Création de zones claires et obscures.

Qualité du montage, positionnement des éléments de composition, absence de défauts, camouflage d'éléments non pertinents, mise en valeur de l'objet de promotion, potentiel d'attrait de la clientèle cible, etc. Correctifs à apporter.

Autonomie, débrouillardise et créativité. Présentation impeccable.

Compétence 19 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Aménager un espace pour un événement.

Contexte de réalisation

- Pour des foires commerciales, des réceptions ou des événements promotionnels.
- À partir de la demande d'une clientèle.
- À l'aide de catalogues et d'échantillons.
- À l'aide de la documentation professionnelle rédigée en français et parfois en anglais, sur papier et sur support informatique.
- Avec des instruments de mesure.
- Avec du matériel de dessin technique ou un ordinateur et des logiciels spécialisés.
- En relation avec des fournisseurs et des sous-traitants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 Recueillir l'information nécessaire à la réalisation de l'aménagement. | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte complète de l'information auprès de la clientèle. • Relevé précis des mesures nécessaires. • Relevé complet des données : <ul style="list-style-type: none"> – résultant de l'observation des lieux; – inscrites sur les plans existants; – inscrites sur des fiches techniques. • Prise en compte des éléments à promouvoir et à intégrer. • Validation appropriée des renseignements recueillis auprès de la clientèle. |
| 2 Effectuer une recherche préliminaire générale. | <ul style="list-style-type: none"> • Présélection d'éléments de décor originaux et conventionnels convenant au contexte de présentation. • Sélection pertinente des fournisseurs potentiels. • Vérification de délais raisonnables d'approvisionnement et de production. |
| 3 Effectuer une étude préliminaire pour l'aménagement de l'espace. | <ul style="list-style-type: none"> • Exploration de possibilités d'aménagement pertinentes au moyen d'esquisses. • Examen objectif des esquisses produites. • Sélection de l'esquisse répondant le mieux aux besoins et aux attentes de la clientèle. |

- 4 Agencer les éléments de décor retenus et leurs compléments.
- Concordance entre les matériaux choisis, l'utilisation prévue et la fonction de l'espace à décorer.
 - Harmonie des couleurs.
 - Choix judicieux des appareils d'éclairage en fonction de leur emplacement et de leur mode de diffusion.
 - Choix pertinent d'accessoires décoratifs complétant le décor.
 - Évaluation réaliste de l'attrait de l'agencement pour la clientèle cible.
- 5 Constituer un dossier en vue de la présentation du projet d'aménagement.
- Détermination des documents techniques à inclure au dossier.
 - Production appropriée des dessins techniques nécessaires à la réalisation du projet.
 - Production de perspectives ou de croquis représentatifs du projet.
 - Rédaction précise des devis nécessaires.
 - Estimation réaliste des coûts du projet.
 - Présence au dossier des éléments essentiels pour la présentation.
- 6 Présenter le projet.
- Présentation détaillée du projet et du dossier.
 - Clarté des explications.
 - Pertinence des éléments de justification de la proposition et de l'argumentation utilisée.
 - Acceptation respectueuse des objections et des demandes de modification.
 - Formulation de contre-propositions pertinentes.
 - Explication claire des conditions de réalisation des travaux.
- 7 Fabriquer des éléments de décor.
- Choix judicieux des matériaux.
 - Respect des techniques d'exécution.
 - Produits conformes aux résultats escomptés.
 - Validation appropriée des éléments fabriqués dans un montage préalable du décor.
 - Pertinence des correctifs apportés.
 - Emballage soigné des éléments de décor.
 - Entretien approprié de l'aire de travail.
- 8 Procéder au montage du décor sur les lieux de l'événement.
- Prévision complète de l'outillage et du matériel nécessaires.
 - Précautions lors du déballage des éléments de décor.
 - Assemblage précis des éléments de décor.
 - Retouches correctes des éléments abîmés.
 - Installation et ajustement adéquats des appareils d'éclairage.

9 Démonter le décor.

- Prévion complète de l'outillage et du matériel nécessaires.
- Précautions lors de l'emballage des éléments de décor à conserver.
- Entreposage approprié des éléments de décor à conserver.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des horaires et des délais accordés.
- Proposition de solutions originales et efficaces aux problèmes rencontrés.
- Assurance dans la conduite du dossier.
- Souci de la satisfaction de la clientèle.
- Propreté des lieux.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Recueillir l'information nécessaire à la réalisation de l'aménagement.

- Cerner les besoins de la clientèle.

Transfert des techniques de vente relatives à la détermination et à la validation des besoins et des attentes. Collecte d'information sur les objectifs de l'événement, les résultats escomptés, les éléments à faire ressortir ou à promouvoir, etc.

- Relever, sur les lieux, les particularités de l'espace à décorer.

Sources de lumière, éléments d'alimentation électrique. Accès à l'espace. Type de circulation des occupants.

- Relever, sur les plans, l'information nécessaire.

Relevé des mesures. Détails architecturaux. Accessibilité des lieux pour la main-d'œuvre.

2 Effectuer une recherche préliminaire générale.

- Développer un thème.

Prise en compte du type d'événement, du sujet imposé, de l'image et du message à véhiculer, des contraintes physiques de l'espace alloué, etc. Études exploratoires au moyen d'esquisses et de croquis.

5 Constituer un dossier en vue de la présentation du projet d'aménagement.

- Produire une représentation du projet sur papier.

Planification globale de l'ensemble et de chacune des zones du décor. Agencement tenant compte de facteurs tels que la fonctionnalité, les points de vue des visiteurs, utilisateurs ou occupants, la visibilité, l'accès, la sécurité, etc.

7 Fabriquer des éléments de décor.

- Établir les besoins liés à l'organisation matérielle.

Systèmes et accessoires de présentation, éléments de décor. Travaux d'aménagement, alimentation électrique, besoins de sous-traitance, etc. Horaires de livraison, de montage et de démontage.

- Prévoir les matériaux nécessaires à la fabrication d'un décor.

Recherche de matériaux originaux, nouveaux et conformes aux effets recherchés. Consultation et interprétation de fiches techniques. Calcul de quantités. Disponibilités des matériaux et solutions de rechange. Possibilités de modification de matériaux de base (exploration et expérimentation). Stratégies d'économie et de récupération d'éléments réutilisables.

- Confectionner ou modifier des éléments à intégrer au décor.

Transfert, dans un contexte d'aménagement d'espace pour un événement, des connaissances et habiletés acquises en fabrication d'éléments de décor.

- Adopter un comportement sécuritaire.

Fabrication d'éléments de décor, montage et démontage du décor. En atelier et sur les lieux de l'événement.

- Adopter un comportement professionnel.

Qualité des relations avec les collaborateurs. Débrouillardise et autonomie.

8 Procéder au montage du décor sur les lieux de l'événement.

- Procéder à une vérification finale de la présentation.

Recherche d'anomalies ou de défauts. Solutions et corrections.

Compétence 20 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

S'intégrer au milieu de travail.

Éléments de la compétence

- Se familiariser avec la réalité de l'exercice du métier.
- Observer et mener des activités en milieu de travail.
- Consolider les acquis réalisés durant la formation.
- Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu de travail.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.
- Définir ses attentes et ses besoins au regard du stage.
- Repérer des entreprises aptes à répondre à ses attentes et à ses besoins.
- Rédiger un curriculum vitæ et une lettre de présentation, faire une mise à jour de son portfolio.
- Faire les démarches pour obtenir une place de stagiaire.

Phase de réalisation

- Observer les décoratrices et les décorateurs ou les étalagistes durant l'accomplissement de leurs tâches.
- Accomplir différentes tâches professionnelles ou participer à leur exécution.
- Communiquer avec les collègues et les responsables du stage.
- Se conformer aux directives du stage et aux règlements de l'entreprise.
- Produire un rapport concernant ses observations ainsi que les tâches exécutées durant le stage.
- Tenir un journal de bord.

Phase de synthèse

- Établir des liens entre ses interventions en milieu de travail et ses acquis.
- Échanger des idées avec les autres élèves sur l'expérience vécue ainsi que sur les tâches accomplies en milieu de travail.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage.
- Discuter des conséquences du stage sur le choix d'un emploi (aptitudes et goûts).

Conditions d'encadrement

- Fournir aux élèves les moyens et l'aide nécessaires à leur recherche et au choix d'un lieu de stage.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et les entreprises participantes.
- S'assurer de la supervision des stagiaires par une personne responsable dans chaque entreprise participante.
- Préparer les élèves à assumer leurs responsabilités et à respecter les exigences du milieu de travail.
- Assurer l'encadrement périodique des élèves et intervenir avec diligence en cas de difficulté.
- S'assurer que les entreprises respectent les conditions qui permettront aux élèves d'atteindre les objectifs du stage.
- Favoriser les échanges d'opinions entre les élèves ainsi que l'expression des idées de toutes et de tous.
- Fournir une structure de rapport.

Critères de participation

Phase d'information

- S'informer sur l'organisation pratique du stage.
- Prépare les documents en lien avec le stage : curriculum vitæ, lettre de présentation et portfolio.
- Fait ses démarches de recherche d'un lieu de stage.

Phase de réalisation

- Respecte les directives de l'entreprise en ce qui concerne les activités qu'on l'autorise à exécuter en tant que stagiaire, les horaires de travail et les règles de l'éthique professionnelle.
- Participe à l'exécution de tâches du métier.
- Note dans son journal de bord ses observations et sur les tâches exécutées.

Phase de synthèse

- Partage avec les autres élèves son expérience en milieu de travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| • S'approprier l'information et les modalités relatives au stage en milieu de travail. | Objectifs du stage, durée, conditions d'encadrement, exigences, critères de participation. Règlements en vigueur dans l'entreprise. |
| • Planifier sa démarche de recherche d'un lieu de stage. | Choix d'un lieu ou de lieux potentiels. Remise du curriculum et de la lettre de présentation. Prise de contact, entente et suivi. |
| • Établir ses attentes et ses besoins. | Objectifs personnels et professionnels. Critères de sélection d'une entreprise. Possibilités d'atteindre les objectifs fixés pour le stage. Adéquation entre les critères et les attentes. |

<ul style="list-style-type: none"> • Relever des entreprises aptes à répondre à ses attentes et à ses besoins. 	<p>Consultation de sources diverses. Repérage d'entreprises ayant déjà reçu des stagiaires et étude de l'historique s'y rattachant. Aide de l'enseignante ou de l'enseignant.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Faire les démarches pour obtenir une place de stagiaire. 	<p>Prise de contact. Entente sur les modalités du stage. Présentation à l'employeur d'une liste de travaux pour la réussite du stage. Confirmation du stage. Obtention des documents requis pour le stage.</p>
<p>Phase de réalisation</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer à l'équipe de travail. 	<p>Observation et respect des façons de faire. Respect de l'horaire de travail.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des attitudes et des comportements favorisant la réussite de son stage. 	<p>Qualités appréciées par l'employeur. Attitudes permettant de retirer les meilleurs bénéfices de l'expérience vécue. Application des règles d'éthique professionnelle.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Consigner de l'information en cours de stage. 	<p>Rédaction d'un journal de bord. Éléments utiles et significatifs pour un compte rendu de l'expérience vécue.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'observation de tâches. 	<p>Observation du contexte de travail, des tâches accomplies, de l'application des règles en vigueur dans l'entreprise et de celles relatives à l'éthique professionnelle, etc. Initiation à de nouvelles techniques de travail ou à de nouveaux procédés. Consignation des observations dans le journal.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter des tâches. 	<p>Participation active à l'exécution de tâches. Participation à l'élaboration de projets originaux. Application des règles de santé et de sécurité au travail. Respect des consignes et des règlements de l'entreprise. Consignation des travaux dans le journal.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec l'entourage. 	<p>Réunions de travail ou rencontres informelles. Travail d'équipe. Quête et transmission d'information. Acceptation de conseils et de commentaires. Rétroaction. Vérification de la satisfaction des responsables du stage.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Dresser un bilan des activités accomplies durant le stage. 	<p>Contenu type d'un rapport de stage. Compte rendu d'activités quotidiennes exercées ou observées. Apprentissages nouveaux. Problèmes vécus et solutions trouvées. Commentaires reçus sur l'exécution des tâches. Utilisation du journal de bord.</p>

Phase de synthèse

- S'interroger sur l'atteinte de ses objectifs.
- Échanger des points de vue avec d'autres stagiaires au retour du stage.
- Comparer les apprentissages effectués avec les activités observées ou exercées en milieu de travail.

Introspection. Autoévaluation.

Utilisation du rapport des travaux exécutés. Mention des éléments positifs vécus et de son niveau de satisfaction. Mention des problèmes survenus et des solutions trouvées. Perception du métier avant et après le stage.

Relevé des aspects du métier qui correspondent à la formation ou en diffèrent quant au milieu de travail, aux pratiques professionnelles, aux exigences de l'emploi, etc.

